catalogue de l'offre de formation

2017-2018

Centre Inffo

L'expert formation au service
de votre professionnalisation depuis plus de 40 ans

Centre Inffo

Nos atouts, nos engagements

Centre Inffo, c'est

- la connaissance approfondie de tous les domaines de la formation professionnelle continue
- 40 ans d'expertise dans le champ de la formation professionnelle continue, de l'apprentissage et de l'orientation
- la neutralité professionnelle issue de sa gouvernance multipartite

Centre Inffo s'engage à

- vous donner les clés pour comprendre et pour agir
- vous accompagner dans votre stratégie de développement
- avoir le souci permanent de votre performance et de votre opérationnalité

Avec Centre Inffo, vous avez la garantie

- d'être à jour de la dernière actualité
- de maîtriser au plus vite, l'impact des réformes et de l'évolution des pratiques
- d'avoir des interlocuteurs professionnels et réactifs
- de bénéficier de prestations optimisées et adaptées à vos besoins

Centre Inffo, votre expert formation depuis plus de 40 ans !

Source d'information des professionnels des RH et de la formation, des institutionnels et du grand public, Centre Inffo occupe aujourd'hui une place reconnue dans le développement de la formation. Ce catalogue recense l'expertise mise à votre service dans tous les domaines du secteur : droit, financements, stratégie, ingénierie et gestion de la formation tant en entreprise qu'en organisme de formation.

Depuis plus de 40 ans, Centre Inffo est à vos côtés, à chaque étape des réformes successives, pour vous apporter son soutien et son expertise au travers de ses nombreux événements.

Du 31 janvier au 2 février 2018, Centre Inffo vous accueillera à Biarritz pour la **15ème édition de l'Université d'hiver de la formation professionnelle**. Tous les réseaux de la formation professionnelle, de l'emploi et de l'orientation seront à nouveau réunis pour trois jours de rencontres et de débats au cœur de l'actualité. **A noter dès à présent dans vos agendas !!**

Crédit photos : © Shutterstock

sommaire

Les événements de Centre Inffo p. 2

Formation intra et sur mesure p. 4

Calendrier des sessions de formation p. 8

Tout professionnel de la formation : maîtriser l'environnement et le droit de la formation p. 11

Entreprises : piloter et gérer la fonction formation p. 15

Organismes de formation : respecter ses obligations p. 22

Organismes de formation : développer son activité p. 30

Conseillers d'orientation professionnelle : informer sur les dispositifs de formation p. 39

Formateurs : optimiser sa pédagogie et son ingénierie de formation p. 43

Prestations de conseil et d'expertise p. 52

Audit et expertise juridique p. 53

Ingénierie et conseil en développement p. 54

Spécial Qualité en formation p. 55

Bulletin d'inscription p. 56

Conditions générales de vente p. 57

PLUSIEURS USAGES

Vous appréciez les débats d'envergure ?

Vous souhaitez prendre du recul par rapport à vos pratiques professionnelles et échanger entre pairs ?

PARTICIPEZ AUX MANIFESTATIONS ORGANISÉES PAR CENTRE INFFO

15ème UNIVERSITÉ D'HIVER DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

- **Les Relais 2017 de la formation et du dialogue social** en partenariat avec le site trouver-une-formation-ce.com - 23 novembre 2017
- **L'Université d'hiver de la formation professionnelle**, rendez-vous incontournable de tous les acteurs de la formation professionnelle depuis 1989 - du 31 janvier au 2 février 2018
- **L'Urcom** (Université de la formation professionnelle des régions et des collectivités d'outre-mer)

Vous voulez suivre les évolutions réglementaires, institutionnelles ou des marchés ?

Vous avez besoin de mettre à jour vos connaissances théoriques ou opérationnelles autour d'une thématique d'actualité (juridique, ingénierie de formation, ressources humaines…) ?

Les experts en droit et en ingénierie de la formation de Centre Inffo vous apportent des réponses fiables et précises.

Retrouvez l'intégralité de la programmation des événements de Centre Inffo sur notre site www.centre-inffo.fr.

PLUSIEURS FORMATS

Suivez l'actualité en participant à nos **matinées thématiques**

- Qualité en formation : Datadock et après ?
  Octobre 2017
- Sous-traitance des actions de formation : modèle économique, stratégies, responsabilités, périmètres, déploiement
  Date à définir

9h-13h

Analysez un point juridique précis en participant aux **Rendez-vous du Droit**

- Protection des données personnelles : Quelles obligations à l'égard des stagiaires pour les organismes de formation ?
  28 septembre 2017
- Stages pratiques, en entreprise : les nouveautés
  Date à définir

9h-13h

Dessine-moi la réforme !

Anticipez les évolutions réglementaires et législatives en vous inscrivant au cycle « **Dessine-moi la réforme** »

- Monétarisation des droits à la formation : Quels scénarii et quelles conséquences ?
  25 octobre2017
- Désintermédiation en formation : Quelle place pour les Opca-Opacif ?
  16 novembre 2017
- Qualité de l'offre de formation : Faut-il réguler ou libérer le marché ?
  14 décembre 2017

9h-13h

Vous êtes organisme de formation, vous travaillez avec des Opca ou des financeurs publics ? Participez aux **ateliers Datadock**

- 12 septembre 2017

9h-13h

Peu de temps pour vous professionnaliser ? Privilégiez les formats courts (2 heures)

Disposez de points de repères pour la mise en œuvre d'un dispositif, d'une méthode, en assistant aux **petits déjeuners** de Centre Inffo, en comité restreint

Cycle « Compétences et certification des personnes »

- Construire vos référentiels métiers et compétences
  14 septembre 2017
- Construire vos blocs de compétences
  19 octobre 2017
- Construire vos modalités d'évaluation et de certification de compétences
  28 novembre 2017

9h-11h

Vous êtes concerné par la formation en entreprise ? Choisissez les **Matinales de la formation**, organisées à Paris et à Lyon, **en partenariat avec CCI** Formation

- Quels indicateurs pour mesurer son « investissement » formation ?
  Paris, le 7 novembre 2017 – Lyon, le 9 novembre 2017
- Sécurisation des parcours professionnels : le CPF à l'heure du CPA
  Paris, le 30 novembre 2017 – Lyon, le 14 décembre 2017

9h-11h

FORMATIONS INTRA

FORMATIONS AU CATALOGUE

Vous avez repéré dans notre catalogue une formation qui vous intéresse

Vous souhaitez l'organiser « en intra » dans votre structure

Vous souhaitez une formation « sur mesure », adaptée à votre contexte, à votre public

Après analyse de vos besoins, nous vous établirons un devis personnalisé.

Le département commercial est à votre écoute.
contact.commercial@centre-inffo.fr

INDEXEZ VOTRE OFFRE DE FORMATION AVEC LE *FORMACODE® V12*

L'outil indispensable pour :

- indexer les domaines de formation, les publics, les moyens et méthodes pédagogiques, les types de certifications ;
- gérer les bases de données sur l'offre de formation ;
- explorer efficacement les bases de données sur l'offre de formation.

Le *Formacode V12* est en accès libre sur http://formacode.centre-inffo.fr

ET SUR MESURE

FORMATIONS HORS CATALOGUE

Nous sommes également en mesure d'organiser des
formations sur toute thématique liée à l'orientation, la formation et l'emploi.

Par exemple :

- l'achat de formation ;
- le plan de formation ;
- les dispositifs de formation ;
- la validation des acquis de l'expérience (VAE) ;
- la fonction d'administrateur d'Opca ;
- le règlement général des données personnelles ;
- la réponse aux marchés de formation publics et privés ;
- le conseil en évolution professionnelle (CEP) et le service public régional de l'orientation (SPRO) ;
- les outils de gestion documentaire de la formation : *le Formacode, le Thesaurus de la formation* (cf. encadré) ;
- etc.

INDEXEZ VOTRE DOCUMENTATION AVEC LA NOUVELLE ÉDITION 2017 DU *THESAURUS DE LA FORMATION*

L'outil indispensable pour :

▶ indexer, classer et rechercher tout type de document sur l'orientation et la formation tout au long de la vie et son environnement social et politique : ouvrages, rapports, études, articles de presse, sites internet… ;

▶ explorer efficacement les bases de données bibliographiques.

La nouvelle édition entièrement refondue sera disponible en ligne fin 2017.

CENTRE INFFO VOUS ATTEND POUR LA

15ème UNIVERSITÉ D'HIVER DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

31 JANVIER,
1ER ET 2 FÉVRIER
2018

BIARRITZ

Compétences, transitions, pratiques : LE DÉFI DE L'INNOVATION

Inscription sur
www.centre-inffo.fr/uhfp

Centre Inffo

UNE ACTUALISATION PERMANENTE

Nos programmes de formation s'adaptent en continu aux évolutions législatives et réglementaires de la formation professionnelle. Les programmes du catalogue sont donc susceptibles d'évoluer.

Rendez-vous sur le site www.centre-inffo.fr pour découvrir les programmes actualisés.

UNE OFFRE DE FORMATION MULTIMODALE

Grâce à sa plateforme numérique de téléformation, Centre Inffo propose des modalités mixant temps présentiel et travaux à distance. Formations catalogue pages 50 et 51.

Si cette modalité vous intéresse, nous sommes en mesure de la mettre en œuvre pour tout projet de formation en intra.

Contactez notre département commercial : contact.commercial@centre-inffo.fr

UNE OFFRE CERTIFIANTE

Centre Inffo délivre un certificat « Référent réglementaire de l'organisme de formation », attestant de la maîtrise et de l'application de la réglementation spécifique aux prestataires de formation.

Pour vous préparer aux épreuves du certificat, vous pouvez :

- suivre tout ou partie des quatre modules de formation qui y conduisent :
  1. Maîtriser la réglementation de l'activité d'un organisme de formation PAGE 25
  2. Sécuriser les contrats des formateurs PAGE 26
  3. Savoir renseigner le bilan pédagogique et financier d'un organisme de formation PAGE 28
  4. Développer la stratégie qualité de votre organisme PAGE 30
- vous présenter directement aux épreuves d'évaluation organisées par Centre Inffo.

Cette offre vous intéresse ? Un descriptif complet vous attend pages 22 et 23.

	PAGES	NBRE DE JOURS	THÈMES	DATES 2017	DATES 2018
	TOUT PROFESSIONNEL DE LA FORMATION – MAÎTRISER L'ENVIRONNEMENT ET LE DROIT DE LA FORMATION				
	11	3	Se repérer dans la formation professionnelle continue : acteurs et mesures	9 au 11 octobre	17 au 19 janvier - 21 au 23 mars - 4 au 6 juin - 26 au 28 septembre - 27 au 29 novembre
N	12	1	Maîtriser les dernières évolutions de la réglementation sur la formation professionnelle continue	9 novembre - 13 décembre	23 janvier - 5 mars - 26 juin - 20 septembre - 22 novembre - 13 décembre
N	13	1	Vendre ou acheter une formation au forfait	11 décembre	9 avril - 11 octobre
	14	1	Maîtriser le compte personnel d'activité (CPA) et le compte personnel de formation (CPF)	6 octobre	15 mars - 15 novembre
	ENTREPRISES – PILOTER ET GÉRER LA FONCTION FORMATION				
N	15	1	Gérer les entretiens professionnels obligatoires de 2018		25 janvier - 15 février
N	16	2	Optimiser l'évaluation d'une action de formation	6 et 7 novembre	9 et 10 avril - 10 et 11 septembre
	17	1	Mieux collaborer avec son Opca		21 juin - 7 décembre
	18	2	Mettre en œuvre la formation dans l'entreprise : plan, professionnalisation, CPF, GPEC	16 et 17 novembre	28 et 29 novembre
	19	1	Articuler le compte personnel de formation (CPF) du salarié avec la politique de formation de l'entreprise	12 décembre	10 avril
	20	1	Maîtriser les obligations en matière de consultation des représentants du personnel sur la formation professionnelle		13 septembre
	ORGANISMES DE FORMATION – RESPECTER SES OBLIGATIONS				
	24	1	Identifier les principales obligations d'un organisme de formation (initiation)	12 décembre	20 mars - 14 juin- 18 octobre - 4 décembre
	25	3	Maîtriser la réglementation de l'activité d'un organisme de formation (approfondissement)	22 au 24 novembre	12 au 14 février - 4 au 6 avril - 21 au 23 novembre
	26	1	Sécuriser les contrats des formateurs		16 octobre
N	27	1	Sécuriser le recours à la sous-traitance		16 janvier - 12 juin - 19 novembre
	28	1	Savoir renseigner le bilan pédagogique et financier d'un organisme de formation		9 février - 6 mars - 12 avril - 11 décembre
	29	2	Respecter les obligations d'un CFA ou d'une UFA	27 et 28 novembre	19 et 20 mars - 12 et 13 décembre

N NOUVEAUTÉ

	PAGES	NBRE DE JOURS	THÈMES	DATES 2017	DATES 2018
			ORGANISMES DE FORMATION – DÉVELOPPER SON ACTIVITÉ		
N	30	2	Développer la stratégie qualité de son organisme	4 et 5 octobre	7 et 8 juin - 15 et 16 octobre
	31	2	Enregistrer une certification au Répertoire national	4 et 5 décembre	5 et 6 février - 26 et 27 novembre
N	32	2	Recenser une certification à l'Inventaire		12 et 13 mars - 18 et 19 juin - 1er et 2 octobre
N	33	2	Éligibilité au CPF : construire des référentiels métier, compétences, certification et des blocs de compétences		2 et 3 juillet - 10 et 11 décembre
	34	1	Obtenir des fonds de la taxe d'apprentissage : campagne de collecte, utilisation, obligations	17 octobre - 14 novembre	16 octobre- 13 novembre
	35	2	Développer les ventes de son organisme de formation grâce au marketing		7 et 8 février - 17 et 18 septembre
	36	2	Intégrer le numérique pour développer son organisme de formation		26 et 27 mars - 3 et 4 octobre
N	37	1	Gagner en efficacité : choisir un logiciel de gestion de la formation adapté à ses besoins		22 janvier- 20 novembre
N	38	1	Élargir ses horizons avec les financements européens	8 novembre	21 septembre
			CONSEILLERS D'ORIENTATION PROFESSIONNELLE – INFORMER SUR LES DISPOSITIFS DE FORMATION		
	39	1	Informer les salariés sur leurs droits d'accès à la formation		24 septembre
	40	1	Informer sur le contrat d'apprentissage et le contrat de professionnalisation		5 juillet
	41	1	Informer les demandeurs d'emploi sur les mesures d'accès à la formation et à l'emploi		14 mars
			FORMATEURS – OPTIMISER SA PÉDAGOGIE ET SON INGÉNIERIE DE FORMATION		
	43	2	Concevoir un référentiel de formation en lien avec un référentiel d'emploi et de compétences	12 et 13 octobre	13 et 14 novembre
	44	2	Concevoir une action de formation		8 et 9 octobre
	45	2	Dynamiser l'animation de ses formations	20 et 21 novembre	15 et 16 novembre
N	48	1	CYCLE L'innovation méthodologique en formation : quelles orientations pour quels besoins ?	19 décembre	20 juin - 6 décembre
	49	2	CYCLE Oser les méthodes ludiques en formation		4 et 5 juin
N	50	4,5	CYCLE FOAD : exploiter les outils et ressources numériques en formation		7 et 8 mars + 6 avril + distantiel 24 et 25 sept. + 26 oct. + distantiel
N	51	4,5	CYCLE FOAD : concevoir et animer un parcours de formation multimodale avec l'appui du numérique		25 et 26 juin + 14 sept. + distantiel - 13 et 14 nov. + 14 déc. + distantiel

Kelixto la plateforme métacatalogue

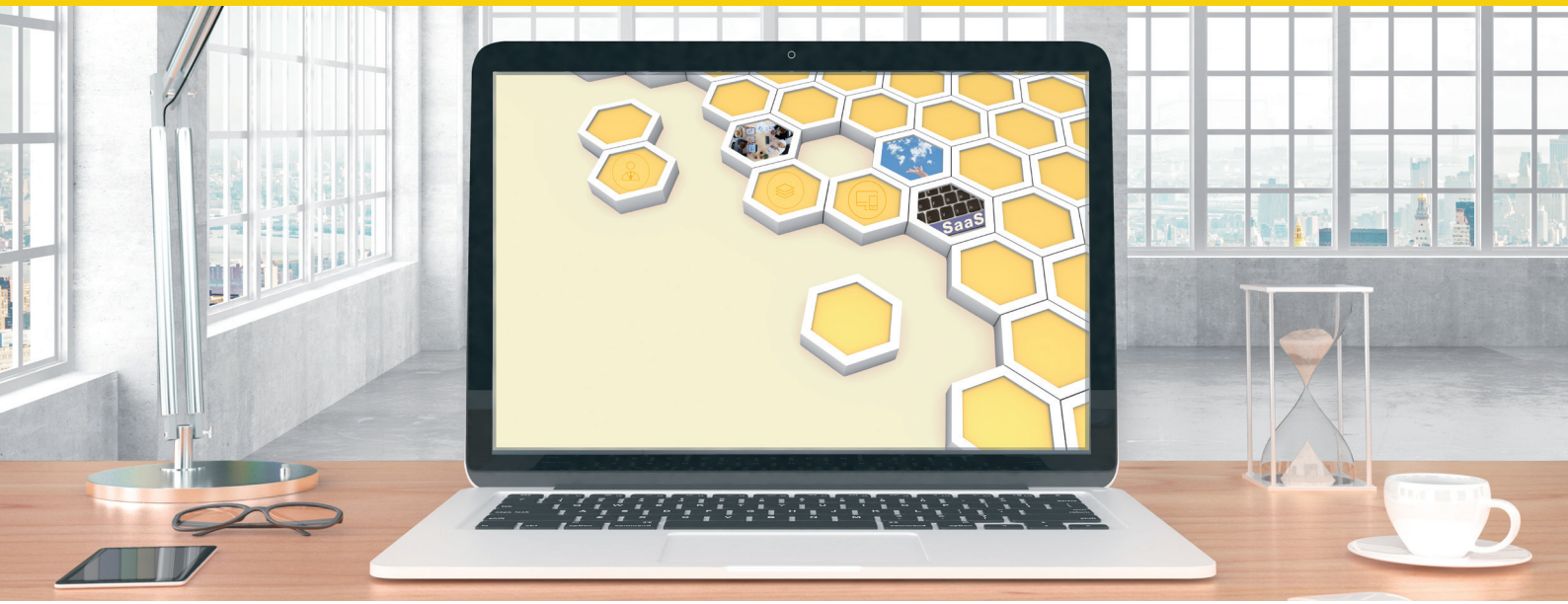

Vous êtes DRH ou responsable des achats de formation dans votre entreprise ?
Choisissez Kelixto, la solution progicielle d'optimisation de l'achat de formation.

Outil indispensable pour les Directions des Ressources Humaines :

- **pour optimiser** les achats de formation
- **pour gagner en productivité** et en performance

Vous êtes prestataire de formation ?
Adoptez Kelixto, la solution progicielle, pour faire connaître vos produits et optimiser vos propositions commerciales.

Une vitrine pour votre offre de formation et :

- **un outil commercial** & marketing
- **un outil de productivité** et de suivi commercial

Contact
tél. 01 55 93 91 90
contact.kelixto@centre-inffo.fr
www.kelixto.fr

une solution Centre Inffo

Se repérer dans la formation professionnelle continue : acteurs et mesures

le plus

Tour d'horizon de la formation professionnelle : du choix des formations à leur financement.

OBJECTIFS

- Connaître les principes de la réglementation de la formation professionnelle continue.
- Savoir identifier le rôle des acteurs et leurs modalités d'intervention.
- Se repérer parmi les différents dispositifs de formation.

PROGRAMME

1er jour

Introduction - La formation professionnelle continue, un dispositif réglementé

1re partie - **Les acteurs de la formation et de l'orientation professionnelles**

Les Régions, l'État et l'Europe

- Les Régions, l'État
- Le service public de l'orientation et de la formation professionnelle
- Le conseil en évolution professionnelle
- La politique d'emploi de l'État
- L'intervention de l'Europe

Les entreprises, les organismes paritaires et le FPSPP

- La contribution unique et les contributions supplémentaires
- Les Opca et Opacif
- Le FPSPP

2e jour

Les prestataires de formation continue

- Organismes de formation : une activité réglementée
- Prestataires de bilan de compétences : une activité réglementée

2e partie - **Les dispositifs d'accès à la formation**

L'accès au premier emploi

- Les mesures destinées aux jeunes : compte personnel de formation jeunes, contrat d'apprentissage, contrat de professionnalisation
- Les contrats aidés : CUI et contrat de génération

3e jour

Pendant l'emploi

- la formation des salariés : compte personnel de formation, plan de formation, entretien professionnel, professionnalisation, congés
- la formation des non-salariés, agents publics et autres publics (handicapés, étrangers)

Entre deux emplois

- Le statut et la rémunération des demandeurs d'emploi en formation : RAC, RSP, RFPE
- Les aides à la formation et au reclassement de Pôle emploi : AFC, AFPR, POE, CPF

3 jours

2017
lundi 9 au mercredi 11 octobre

2018
mercredi 17 au vend. 19 janvier
mercredi 21 au vend. 23 mars
lundi 4 au mercredi 6 juin
mer. 26 au vend. 28 septembre
mardi 27 au jeudi 29 novembre

1 645 € HT
(TVA 20 %) repas non compris
code SF 0311

ANIMATION
Brigitte Caule, Anne Grillot, Romain Pigeaud, Pierre-François Tallet, juristes, chargés d'études, direction Juridique de Centre Inffo.

PUBLIC
Toute personne ayant besoin de connaître l'essentiel de la réglementation du droit de la formation.

PRÉREQUIS
Aucun

MOYENS PÉDAGOGIQUES
Remise d'un dossier pédagogique. Exposés suivis de périodes de questions-réponses. QCM, cas pratiques réalisés avec l'appui des *Fiches pratiques de la formation professionnelle* éditées par Centre Inffo.

À L'ISSUE DE LA FORMATION
Évaluation de la formation par les stagiaires.
Remise d'une attestation de fin de formation.

NOUVEAUTÉ

le plus

Prise en compte en continu des évolutions législatives et réglementaires

Maîtriser les dernières évolutions de la réglementation sur la formation professionnelle continue

1 jour

2017
jeudi 9 novembre
mercredi 13 décembre

2018
mardi 23 janvier
lundi 5 mars
mardi 26 juin
jeudi 20 septembre
jeudi 22 novembre
jeudi 13 décembre

800 € HT
(TVA 20 %) repas non compris

code SF 0313

ANIMATION
Anne Grillot, Pierre-François Tallet, juristes, chargés d'études, direction Juridique de Centre Inffo.

PUBLIC
Toute personne ayant besoin de connaître l'essentiel de la réglementation.

PRÉREQUIS
Connaître les fondamentaux du secteur de la formation.

MOYENS PÉDAGOGIQUES
Remise d'un dossier pédagogique. Exposés suivis de périodes de questions-réponses. Cas pratiques.

À L'ISSUE DE LA FORMATION
Évaluation de la formation par les stagiaires.
Remise d'une attestation de fin de formation.

OBJECTIFS

- Connaître les changements introduits par les dernières évolutions législatives.
- Se préparer à prendre en compte les évolutions annoncées par le gouvernement, par ordonnances et la prochaine loi sur la formation professionnelle.
- Comprendre l'origine et les enjeux des évolutions en cours ou à venir.
- Mesurer les répercussions des évolutions de la réglementation dans la gestion de la formation.

PROGRAMME

Les dernières évolutions de la réglementation
- Les changements induits par les dernières évolutions législatives
- La nouvelle donne

L'individu au centre de l'orientation et de la formation professionnelle
- Le conseil en évolution professionnelle
- Le compte personnel de formation dans le cadre du compte personnel d'activité
- L'entretien professionnel

Les obligations de l'employeur
- L'obligation de former
- Le contrôle par les instances représentatives du personnel
- Le financement par une contribution unique

La gouvernance de l'orientation et la formation professionnelle
- La Région, l'État
- SPO, SPE
- La gouvernance quadripartite
- Les nouvelles missions des Opca et du FPSPP

Les caractéristiques du compte personnel de formation
- La mobilisation par les salariés, demandeurs d'emploi, jeunes, agents publics et non salariés
- La mobilisation sur temps de travail ou hors temps de travail
- La procédure
- La prise en charge

L'articulation entre GPEC et plan de formation
- Les nouveaux thèmes de la négociation sur la GPEC
- Les conséquences sur le contenu du plan de formation
- Le rôle du comité d'entreprise

NOUVEAUTÉ

Vendre ou acheter une formation au forfait

le plus

Décryptage des dernières avancées réglementaires : parcours de formation, forfait et justificatifs d'assiduité.

OBJECTIFS

- Définir les contours d'une action de formation après la loi Travail en identifiant les différents moyens de tracer sa réalisation.
- Cerner les opportunités dans la prise en charge par les Opca-Opacif des parcours individuels et évolutifs de formation.
- Prévenir le contrôle de l'administration.

PROGRAMME

Cerner les nouveaux enjeux de la définition de l'action de formation

- Les nouveaux repères pour l'entreprise suite à la suppression du 0,9 % « plan de formation »
- Les interrogations des Opca relatives à l'utilisation des contributions conventionnelles ou volontaires
- L'intérêt ou non de solliciter un numéro de déclaration d'activité pour le prestataire

Passer de l'attestation de présence à l'attestation d'assiduité

- Le parcours individualisé et évolutif
- Les séquences à distance en dehors de la présence simultanée du formateur
- Les séquences de « positionnement pédagogique », d'« évaluation » et d'« accompagnement »

Identifier les risques de contentieux d'un financement au forfait

- Le temps de formation face à la question du droit du travail (rémunération, protection sociale et pouvoir disciplinaire de l'employeur)
- Le temps de formation face aux conditions d'accès des dispositifs de formation (CPF, professionnalisation, CIF)

1 jour

2017
lundi 11 décembre

2018
lundi 9 avril
jeudi 11 octobre

760 € HT
(TVA 20 %) repas non compris
code SF 0314

ANIMATION
Fouzi Fethi, juriste, consultant sénior, direction Juridique de Centre Inffo.

PUBLIC
Toute personne concernée par la gestion de la formation dans une entreprise, un Opca ou un organisme de formation.

PRÉREQUIS
Connaître les fondamentaux du secteur de la formation.

MOYENS PÉDAGOGIQUES
Remise d'un dossier pédagogique. Exposés suivis de périodes de questions-réponses. Cas pratiques.

À L'ISSUE DE LA FORMATION
Évaluation de la formation par les stagiaires.
Remise d'une attestation de fin de formation.

le plus

Travaux pratiques réalisés sur les deux sites Internet dédiés au CPA et au CPF.

Maîtriser le compte personnel d'activité (CPA) et le compte personnel de formation (CPF)

1 jour

2017
vendredi 6 octobre

2018
jeudi 15 mars
jeudi 15 novembre

760 € HT
(TVA 20 %) repas non compris
code SF 0375

ANIMATION
Anne Grillot, juriste, chargée d'études, direction Juridique de Centre Inffo.

PUBLIC
RRH, DRH, responsables, assistants, conseillers et chargés de formation et d'orientation, organismes de formation, Opca, Opacif, structures d'information et d'orientation pour les jeunes, demandeurs d'emploi, salariés, agents publics et non-salariés.

PRÉREQUIS
Aucun

MOYENS PÉDAGOGIQUES
Remise d'un dossier pédagogique. Alternance entre apports théoriques et travaux pratiques.

À L'ISSUE DE LA FORMATION
Évaluation de la formation par les stagiaires.
Remise d'une attestation de fin de formation.

Préalablement à la session, chaque participant doit créer son compte dans www.moncompteformation.gouv.fr

OBJECTIFS

- S'approprier les spécificités du CPF et du CPA.
- Connaître les conditions de mise en œuvre et de financement du CPF et des autres comptes du CPA : compte personnel de prévention de la pénibilité (C3P) et compte d'engagement citoyen (CEC).
- Repérer l'offre de formation accessible dans le cadre du CPF.
- Savoir utiliser le site dématérialisé www.moncompteactivite.gouv.fr et www.moncompteformation.gouv.fr

PROGRAMME

Le CPA un droit universel accessible sur internet
- Présentation du site
- Les différents comptes du CPA

Compte personnel de prévention de la pénibilité (C3P)
- Utilisation
- Articulation avec le CPF

Compte d'engagement citoyen (CEC)

Les formations envisageables dans le cadre du CPF

Le financement du CPF

Utilisation du CPF par un salarié
- Cadre légal et conventionnel du CPF salariés
- Compteur d'heures, abondements et articulations avec d'autres dispositifs
- Utilisation hors temps de travail ou sur le temps de travail
- Entretien professionnel
- Rémunération du salarié pendant la formation

Utilisation du CPF par un demandeur d'emploi
- Compteur d'heures et abondement de 100 heures
- Rémunération du demandeur d'emploi pendant la formation
- Formations envisageables

Utilisation du CPF par un jeune

Utilisation du CPF par les agents publics et les non-salariés
- Transférabilité
- Formations envisageables

NOUVEAUTÉ

Gérer les entretiens professionnels obligatoires de 2018

le plus

Possibilité de faire diagnostiquer vos pratiques d'entretien professionnel.

OBJECTIFS

- Intégrer les règles juridiques dans la conduite des entretiens professionnels obligatoires.
- Identifier les spécificités des entretiens professionnels obligatoires et le rôle des RH, du supérieur hiérarchique et des représentants du personnel.
- Diagnostiquer ses pratiques d'entretien professionnel.

PROGRAMME

L'entretien professionnel, outil de construction du parcours professionnel du salarié
- Différence entre entretien d'évaluation professionnelle et entretien d'évolution professionnelle
- Salariés concernés

Modalité de mise en œuvre de l'entretien professionnel
- Périodicité et computation des délais
- Droits du salarié au regard de l'entretien (information à l'embauche, délai de préparation, assistance, refus)

Rôle des IRP

Contenu de l'entretien professionnel
- Un socle commun à tous les entretiens
- Des thèmes spécifiques à certains entretiens (entretien biennal, sexennal)

Formalisation de l'entretien professionnel
- Cosignature, conservation, support

Connaître le rôle des différents acteurs impliqués dans l'entretien professionnel

Accompagner la préparation des entretiens
Les supports : guides et grilles d'entretien

Identifier les actions de développement pertinentes au regard des objectifs

Identifier les différents dispositifs de formation et de professionnalisation
(plan de formation, période de professionnalisation, CPF, VAE, congé individuel de formation, conseil en évolution professionnelle…)

Les outils d'aide à l'orientation professionnelle
Conseil en évolution professionnelle

La gestion du parcours professionnel du salarié sur six ans
- Les trois indicateurs à suivre et leurs critères observables
- Les mesures correctives

1 jour

2018
jeudi 25 janvier
jeudi 15 février

800 € HT
(TVA 20 %) repas non compris
code SF 0382

ANIMATION
Valérie Michelet, juriste, consultante sénior, direction Juridique de Centre Inffo.

PUBLIC
Toute personne travaillant dans les RH et/ou amenée à conduire les entretiens professionnels.

PRÉREQUIS
Aucun

MOYENS PÉDAGOGIQUES
Remise d'un dossier pédagogique. Exposés suivis de périodes de questions-réponses. Travaux en sous-groupes et temps de capitalisation.

À L'ISSUE DE LA FORMATION
Évaluation de la formation par les stagiaires.
Remise d'une attestation de fin de formation.

NOUVEAUTÉ

le plus

Chaque participant repart avec des pistes pour améliorer ses outils d'évaluation.

Optimiser l'évaluation d'une action de formation

2 jours

2017
lundi 6 et mardi 7 novembre

2018
lundi 9 et mardi 10 avril
lundi 10 et mardi 11 septembre

1 320 € HT
(TVA 20 %) repas non compris
code SF 0383

ANIMATION
Valérie Hellouin, consultante sénior, département Observatoire de Centre Inffo.

PUBLIC
Responsables formation, responsables de ressources humaines, conseillers Opca, branches professionnelles, formateurs.

PRÉREQUIS
Bonnes connaissances de l'ingénierie de formation.

MOYENS PÉDAGOGIQUES
Remise d'un dossier pédagogique dont un cahier d'outils. Exposés suivis de périodes de questions-réponses. Jeu pédagogique. Exercices individuels ou collectifs.

À L'ISSUE DE LA FORMATION
Évaluation de la formation par les stagiaires.
Remise d'une attestation de fin de formation.

OBJECTIFS

- Distinguer les différents niveaux d'évaluation d'une action de formation.
- Repérer des méthodes et des outils adaptés à chaque niveau.
- Connaître les différentes actions d'évaluation conformes aux procédures qualité de Datadock et aux dispositions de la loi El Khomri.
- Identifier les leviers d'amélioration de sa pratique d'évaluation.

PROGRAMME

1er jour

Faire de l'évaluation un levier de la formation
- Connaître les enjeux de l'évaluation
- Identifier les objets de l'évaluation, les étapes et les acteurs
- Définir un protocole d'évaluation
- Communiquer sur les résultats de l'évaluation (critère 6 de Datadock)

Évaluer les besoins de compétences
- Connaître la méthodologie permettant de définir les objectifs d'évolution et les besoins en compétences
- Identifier les indicateurs d'impact

Évaluer et analyser les besoins de formation
- Identifier les principales méthodes et outils

Évaluer le dispositif de formation
- Connaître les critères de l'évaluation pédagogique
- Évaluer la pertinence des méthodes pédagogiques (critère 1 de Datadock)
- Prouver l'atteinte des objectifs pédagogiques (loi El Khomri et critère 6 de Datadock)

2e jour

Évaluer les acquis
- Évaluer les acquis avant, pendant et après la formation (critères 1, 2 et 6 de Datadock)
- Choisir les modalités d'évaluation en fonction du type d'acquis

Évaluer le transfert des acquis
- Identifier les actions incontournables et conditions favorisant le transfert des acquis en situation de travail
- Connaître les critères de l'évaluation du transfert des acquis (critères 5 et 6 de Datadock)

Évaluer l'impact de la formation
- Identifier une méthodologie et des critères permettant de mesurer l'efficacité de la formation et les impacts individuels et/ou collectifs (critères 5 et 6 de Datadock)

Une partie de l'après-midi est réservée au transfert des acquis de cette formation : analyse en groupe et recommandations à partir des questionnaires réels utilisés par les participants.

Mieux collaborer avec son Opca

le plus

Travaux réalisés à partir des documents de votre Opca.

OBJECTIFS

- Identifier et pratiquer les missions et services offerts aux entreprises par l'Opca.
- Connaître le fonctionnement des Opca et les conséquences pour l'entreprise.
- Anticiper l'intervention du FPSPP.
- Appréhender la nature de la prise en charge financière par l'Opca en fonction du dispositif.

PROGRAMME

Rapports entreprise-Opca
- Cartographie des Opca
- Code de bonnes pratiques Opca-entreprises
- Choisir son Opca en fonction de la nature des contributions

Missions des Opca et services offerts aux entreprises
- Services de proximité
- Information, accompagnement, sensibilisation
- Développement de la formation continue et de l'apprentissage
- Identification des compétences et qualifications avec définition des besoins en fonction de la stratégie de l'entreprise
- Qualité de la formation et sélection des organismes de formation

Appréhender le fonctionnement de l'Opca
- Décisions du conseil d'administration, des sections paritaires professionnelles
- Règlement intérieur
- Délégation de collecte et de gestion
- Frais de gestion, d'information et de missions

Collecte des contributions et destination des fonds
- Contribution unique
- Contributions supplémentaires (conventionnelle et volontaire)
- Mutualisation des fonds et « fongibilité descendante »

Relations Opca-FPSPP
- Fonds de la péréquation et leur mobilisation pour le contrat de professionnalisation
- Fonds de la collecte à destination du financement de certains dispositifs grâce aux appels à projets (AAP)

Prises en charge financières de l'Opca
- Fixation des taux
- Financement des dispositifs
- Droit de tirage
- Information par le site dématérialisé de l'Opca

1 jour

2018
jeudi 21 juin
vendredi 7 décembre

800 € HT
(TVA 20 %) repas non compris

code SF 0452

ANIMATION
Anne Grillot, juriste, chargée d'études, direction Juridique de Centre Inffo.

PUBLIC
RRH, DRH, responsables, assistants et chargés de formation, conseillers formation Opca et Opacif, développeurs.

PRÉREQUIS
Connaître les fondamentaux du secteur de la formation.

MOYENS PÉDAGOGIQUES
Remise d'un dossier pédagogique. Exposés suivis de périodes de questions-réponses. Consultation des documents de vos Opca et du FPSPP.

À L'ISSUE DE LA FORMATION
Évaluation de la formation par les stagiaires.
Remise d'une attestation de fin de formation.

Merci d'apporter les documents que votre Opca met à votre disposition pour la collecte, les prises en charge et services de proximité.

le plus

Nombreux exemples de chiffrage permettant d'acquérir les fondamentaux de l'ingénierie financière en entreprise.

Mettre en œuvre la formation dans l'entreprise : plan, professionnalisation, CPF, GPEC

2 jours

2017
jeudi 16 et vend.17 novembre

2018
mer. 28 et jeudi 29 novembre

1 320 € HT
(TVA 20 %) repas non compris

code SF 0451

ANIMATION
Fouzi Fethi, juriste, consultant sénior, direction Juridique de Centre Inffo.

PUBLIC
Responsables et assistant(e)s formation en prise de fonction, et toute personne concernée par la formation en organismes de formation, Opca, cabinets de conseil, d'expertise comptable ou centres de gestion agréés.

PRÉREQUIS
Connaître les fondamentaux du secteur de la formation.

MOYENS PÉDAGOGIQUES
Remise d'un dossier pédagogique. Exposés suivis de périodes de questions-réponses. Études de cas avec l'appui des *Fiches pratiques de la formation professionnelle* éditées par Centre Inffo.

À L'ISSUE DE LA FORMATION
Évaluation de la formation par les stagiaires.
Remise d'une attestation de fin de formation.

OBJECTIFS

- Être capable de maîtriser la réglementation relative à la formation professionnelle continue en entreprise.
- Mesurer l'impact de la réglementation sur la gestion de la formation dans l'entreprise.
- Anticiper les évolutions réglementaires à venir.

PROGRAMME

1er jour

Passer d'une logique de moyens à une logique de résultats

- Impact de la suppression du 0,9 % sur l'élaboration d'un budget formation
- Adaptation des salariés à leurs postes de travail, veille de leur employabilité… et reconnaissance systématique du développement de leurs compétences
- Nouvelles modalités d'information et de consultation du comité d'entreprise sur la formation professionnelle continue

Gérer de façon prévisionnelle les emplois et les compétences

- Nouvel entretien professionnel, un outil de GPEC individualisé
- Articulation entre plan de formation et accord de GPEC
- État des lieux et mesures prises tous les six ans

2e jour

Construire le plan de formation et l'articuler avec le compte personnel de formation

- Aide au choix entre gestion interne et externalisation du financement du CPF
- Catégorisation du plan de formation et identification des actions éligibles au CPF
- Gestion des demandes de CPF sur le temps de travail

Optimiser le financement avec les fonds mutualisés de l'Opca

- Nouveau fléchage des fonds mutualisés des sections « plan » et « professionnalisation »
- Nouvelles relations avec l'Opca
- Nouvelles modalités de prise en charge

Articuler le compte personnel de formation (CPF) du salarié avec la politique de formation de l'entreprise

le plus

Travaux et mises en situation sur le site www.moncompte formation.gouv.fr

OBJECTIFS

- Savoir utiliser les sites dématérialisés www.moncompteformation.gouv.fr et www.moncompteactivite.gouv.fr.
- Connaître les conditions d'utilisation du compte personnel de formation de vos salariés, de l'embauche à la rupture du contrat de travail.
- Pouvoir construire un parcours de formation par le CPF en articulation avec tous les dispositifs de la formation continue accessibles aux salariés.

PROGRAMME

La présentation et l'utilisation des sites
- Entrer et travailler dans le site du C3P - compte pénibilité
- Entrer et travailler dans le site du CEC - compte engagement citoyen
- Entrer et finaliser un dossier de formation grâce aux listes de formations éligibles dans le CPF

Les formations envisageables dans le cadre du CPF
- Leur sélection en fonction des éditeurs de listes
- Leur choix d'après le statut de la personne en activité

Le crédit porté au CPF
- Par une alimentation régulière
- Par des abondements successifs (branche, temps partiel, entreprise...)

Le financement du CPF
- Par la contribution unique
- Par des abondements d'entreprise, de branche...
- Par un abondement issu du non-respect de l'obligation du bilan de l'entretien professionnel tous les six ans
- Par l'employeur gérant en interne le CPF

La politique CPF de votre branche et/ou celle définie par l'entreprise
- Recourir aux accords collectifs de branche ou d'entreprise
- Créer un accord d'entreprise

L'articulation avec le plan de formation, la période de professionnalisation et le CIF
- Chercher les autre dispositifs en corrélation avec le CPF
- Faire jouer la logique de chacun d'eux en référence au CPF

L'utilisation du CPF par le salarié pendant le contrat de travail
- Accompagnement des salariés par le service du personnel pour l'utilisation du CPF
- Mettre en concordance la politique de l'entreprise avec le projet du salarié

L'utilisation du CPF à la rupture du contrat de travail
- Guider le salarié dans son départ de l'entreprise pour l'utilisation de son compte CPA avec un autre statut (chômeur, non-salarié, agent public, bénévole...)

1 jour

2017
mardi 12 décembre

2018
mardi 10 avril

760 € HT
(TVA 20 %) repas non compris

code SF 0450

ANIMATION
Anne Grillot, juriste, chargée d'études, direction Juridique de Centre Inffo.

PUBLIC
RRH, DRH, responsables, assistants et chargés de formation en entreprise.

PRÉREQUIS
Connaître les fondamentaux du secteur de la formation.

MOYENS PÉDAGOGIQUES
Remise d'un dossier pédagogique. Exposés suivis de périodes de questions-réponses. Cas pratiques, mises en situation.

À L'ISSUE DE LA FORMATION
Évaluation de la formation par les stagiaires.
Remise d'une attestation de fin de formation.

Préalablement à la session, chaque participant doit créer son compte dans www.moncompteformation.gouv.fr

le plus

Tout ce qu'un nouveau représentant du personnel doit savoir sur la formation

Maîtriser les obligations en matière de consultation des représentants du personnel sur la formation professionnelle

1 jour

2018
jeudi 13 septembre

760 € HT
(TVA 20 %) repas non compris

code SF 0501

ANIMATION
Pierre-François Tallet, juriste, chargé d'études, direction Juridique de Centre Inffo.

PUBLIC
Membres élus au comité d'entreprise et représentants syndicaux.

PRÉREQUIS
Connaître les fondamentaux du secteur de la formation.

MOYENS PÉDAGOGIQUES
Remise d'un dossier pédagogique. Exposés suivis de périodes de questions-réponses, cas pratiques.

À L'ISSUE DE LA FORMATION
Évaluation de la formation par les stagiaires.
Remise d'une attestation de fin de formation.

OBJECTIFS

- Cerner les attributions et les prérogatives du comité d'entreprise.
- Maîtriser les procédures d'information et de consultation.
- Appréhender les spécificités du statut de représentant du personnel.

PROGRAMME

Le comité d'entreprise dans les entreprises d'au moins 50 salariés

- Organisation interne
- Statut de ses membres
- Accès à l'information
- Triple attribution du comité d'entreprise

Le déroulement des consultations du comité d'entreprise sur le plan de formation

- Place du plan de formation dans la consultation annuelle sur les orientations stratégiques de l'entreprise
- Place du plan de formation dans la consultation annuelle sur la politique sociale de l'entreprise, les conditions de travail et l'emploi
- Liste des informations à communiquer au comité d'entreprise
- Impacts de la base de données économiques et sociales (BDES) sur les informations transmises au comité d'entreprise

La formation économique des membres élus du comité d'entreprise

- Bénéficiaires
- Accès à la formation
- Durée et renouvellement
- Temps passé à la formation
- Financement et organisme de formation compétent

PACK BIMÉDIA 2017

2 abonnements incontournables, une offre privilégiée

INFFO FORMATION

Un bimensuel, une offre bimédia
Retrouvez aussi toute l'actualité en ligne sur www.actualite-de-la-formation.fr

France métropolitaine : 161,50 € HT
Prix : 161,5 € HT (190 € HT -15 %), soit 164,89 € TTC (tva 2,10 %)

&

Le Quotidien de la formation

La lettre numérique quotidienne de l'actualité de la formation et de l'orientation, pour accéder à une information réactive et pertinente en continu en ligne.

France métropolitaine :
Prix de 178,50 € HT (210 € HT -15 %), soit 182,25 € TTC (tva 2,10 %)

Soit 340,00 € HT 347,14 € TTC les deux abonnements pour France métropolitaine

Centre Inffo

COMMANDE À ADRESSER À : Centre Inffo, 4, avenue du Stade-de-France - 93218 Saint-Denis-La Plaine cedex - Téléphone : 01 55 93 92 02 - Télécopie : 01 55 93 17 28
Email : contact.commercial@centre-inffo.fr

OBTENEZ LE CERTIFICAT PROFESSIONNEL

Référent réglementaire de l'organisme de formation : appliquer la réglementation spécifique à l'activité de formation

Certificat Centre Inffo

500 € HT
(TVA 20 %)
code SF 0282

Pour connaître les modalités d'inscription aux épreuves de validation, contactez notre département commercial : contact.formation@centre-inffo.fr

L'activité de dispensateur de formation est réglementée. Elle est contrôlée par l'administration et les principaux financeurs vérifient si elle est bien respectée. Cela constitue un enjeu stratégique pour l'organisme de formation. Ce certificat permet aux professionnels d'attester de la maîtrise des compétences de mise en œuvre de la réglementation dans le cadre du pilotage de l'organisme.

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES DU CERTIFICAT

Le certificat reconnaît la capacité du professionnel à :

- Renseigner et modifier sa déclaration d'activité de dispensateur de formation
- Établir les conventions et contrats de formation
- Diagnostiquer les marchés potentiels de la formation professionnelle continue
- Respecter les indicateurs qualité des actions de formation retenus par les financeurs publics
- Produire le règlement intérieur, la publicité de l'activité de formation
- Accueillir, informer et former les stagiaires
- Établir les contrats des formateurs
- Renseigner le bilan pédagogique et financier
- Répondre aux exigences et aux contrôles des financeurs et de l'administration

MODE DE DÉLIVRANCE

Le candidat passe trois évaluations des acquis :

- un QCM de 100 questions tirées d'une banque de 1 000 questions : 80 % de bonnes réponses attendues ;
- la rédaction et la soutenance à distance d'un mémoire professionnel d'une dizaine de pages ;
- l'analyse d'une étude de cas avec élaboration de solutions ou de préconisations.

Afin de se préparer à ces trois épreuves, il est possible de suivre un ou plusieurs des modules de formation proposés page 23.

Vous pouvez également vous présenter directement aux épreuves d'évaluation organisées par Centre Inffo.

DE CENTRE INFFO

Parcours de formation préparant à l'obtention du certificat professionnel

Afin de vous préparer aux trois épreuves du certificat « Référent réglementaire de l'organisme de formation », Centre Inffo organise quatre modules de formation consacrés à la maîtrise et à l'application de la réglementation de l'activité de formation. Selon votre degré d'expérience, vous pouvez suivre l'ensemble de ces modules ou une partie seulement.

Quatre modules de formation préparatoires au certificat professionnel - 7 jours

Pour connaître les dates et les tarifs de chaque module, reportez-vous à la page de la formation concernée.

code SF 0281

Une remise de 20 % du prix total est accordée à partir du troisième module suivi sous deux ans.

MODULE 1 3 jours - Voir programme page 25

Maîtriser la réglementation de l'activité d'un organisme de formation

Compétences professionnelles visées

- Renseigner et modifier sa déclaration d'activité de dispensateur de formation
- Établir les conventions et contrats de formation
- Diagnostiquer les marchés potentiels de la formation professionnelle continue
- Produire le règlement intérieur, la publicité de l'activité de formation
- Accueillir, informer et former les stagiaires
- Répondre aux exigences et aux contrôles des financeurs et de l'administration

MODULE 2 1 jour - Voir programme page 26

Sécuriser les contrats des formateurs

Compétence professionnelle visée

- Établir les contrats des formateurs

MODULE 3 1 jour - Voir programme page 28

Savoir renseigner le bilan pédagogique et financier d'un organisme de formation

Compétences professionnelles visées

- Renseigner le bilan pédagogique et financier
- Répondre aux exigences et aux contrôles de l'administration

MODULE 4 2 jours - Voir programme page 30

Développer la stratégie qualité de votre organisme

Compétences professionnelles visées

- Respecter les indicateurs qualité des actions de formation retenues par les financeurs publics
- Répondre aux exigences et aux contrôles des financeurs

le plus

Les fondamentaux de la réglementation applicable aux organismes de formation.

Identifier les principales obligations d'un organisme de formation (initiation)

1 jour

2017
mardi 12 décembre

2018
mardi 20 mars
jeudi 14 juin
jeudi 18 octobre
mardi 4 décembre

820 € HT
(TVA 20 %) repas non compris
code SF 0126

ANIMATION
Aurélie Maurize, Valérie Michelet, juristes, consultantes sénior, Pierre-François Tallet, juriste, chargé d'études, direction Juridique de Centre Inffo.

PUBLIC
Toute personne concernée par la gestion d'un organisme de formation : responsables et assistants de formation.

PRÉREQUIS
Connaître les fondamentaux du secteur de la formation.

MOYENS PÉDAGOGIQUES
Remise d'un dossier pédagogique. Alternance entre apports théoriques et pratiques. Échanges avec les participants.

À L'ISSUE DE LA FORMATION
Évaluation de la formation par les stagiaires.
Remise d'une attestation de fin de formation.

OBJECTIFS

- Vérifier la maîtrise des principales règles applicables à l'activité d'un organisme de formation.
- Identifier les écarts avec la réglementation, passibles de sanctions.

PROGRAMME

Maîtriser les obligations liées à la déclaration d'activité d'un organisme de formation

- Les prestations entrant dans le champ de la FPC
- La déclaration d'activité

Maîtriser les obligations liées au fonctionnement d'un organisme de formation

- L'élaboration d'un règlement intérieur
- La publicité
- Les informations obligatoires relatives aux formateurs
- Les obligations comptables et le bilan pédagogique et financier

Maîtriser les obligations liées à la vente d'une prestation de formation

- La contractualisation de la vente d'une prestation de formation et la facturation
- La délivrance d'attestations et l'évaluation

Connaître les modalités du contrôle de l'activité d'un organisme de formation

- La qualité des actions de formation
- L'objet du contrôle administratif et financier
- Les sanctions en cas de non-respect des obligations

Maîtriser la réglementation de l'activité d'un organisme de formation (approfondissement)

le plus

Vérification du respect de la réglementation en vigueur dans votre structure.

OBJECTIFS

- Maîtriser la réglementation applicable au fonctionnement d'un organisme de formation.
- Exercer son activité en respectant le cadre de la réglementation.

PROGRAMME

1er jour

Identifier le système de la formation professionnelle continue
- Organismes de formation et interaction avec les différents acteurs de la FPC
- Prestations entrant dans le champ de la FPC

Se déclarer comme organisme de formation auprès de l'administration
- Notion de déclaration d'activité
- Modifications relatives à la déclaration d'activité

Respecter les obligations vis-à-vis des stagiaires
- Règlement intérieur
- Publicité

Délivrer les attestations obligatoires
- Attestation de présence, feuille d'émargement…
- Attestation de fin de formation

Respecter les obligations comptables d'un organisme de formation
- Plan comptable adapté
- Bilan pédagogique et financier
- Principe d'inexécution et facturation

Proposer les financements adaptés aux clients
- Acteurs publics et acteurs assimilés

Contractualiser la vente d'une prestation de formation
- Conventions et contrats de formation professionnelle continue

2e jour

Conseiller les stagiaires sur les principales modalités d'accès à la FPC
- Voies d'accès à la formation des salariés
- Voies d'accès à la formation des demandeurs d'emploi et autres publics

3e jour

Respecter les obligations vis-à-vis du personnel de l'organisme de formation
- Informations obligatoires relatives aux formateurs
- Différents statuts du formateur

Se préparer au contrôle administratif et financier
- Structure et procédure du contrôle
- Objet du contrôle et ses sanctions

3 jours

2017
du mer. 22 au vend. 24 novembre

2018
du lundi 12 au mercredi 14 février
du mer. 4 au vend. 6 avril
du mer. 21 au vend. 23 novembre

1 645 € HT
(TVA 20 %) repas non compris
code SF 0968

ANIMATION
Aurélie Maurize, Valérie Michelet, juristes, consultantes sénior, Pierre-François Tallet, juriste, chargé d'études, direction Juridique de Centre Inffo.

PUBLIC
Toute personne en charge de la gestion d'un organisme de formation.

PRÉREQUIS
Connaître les fondamentaux du secteur de la formation.

MOYENS PÉDAGOGIQUES
Remise d'un dossier pédagogique. Alternance entre apports théoriques et pratiques. Échanges avec les participants. Cas pratiques.

À L'ISSUE DE LA FORMATION
Évaluation de la formation par les stagiaires.
Remise d'une attestation de fin de formation.

le plus

Prépare aux épreuves du certificat « Référent réglementaire de l'organisme de formation » (cf. p. 22-23).

Sécuriser les contrats des formateurs

1 jour

2018
mardi 16 octobre

760 € HT
(TVA 20 %) repas non compris
code SF 0971

ANIMATION
Pierre-François Tallet, juriste, chargé d'études, direction Juridique de Centre Inffo.

PUBLIC
Toute personne concernée par la gestion d'un organisme de formation.

PRÉREQUIS
Connaître la réglementation de l'activité d'un organisme de formation.

MOYENS PÉDAGOGIQUES
Remise d'un dossier pédagogique. Exposés suivis de périodes de questions-réponses. Cas pratiques.

À L'ISSUE DE LA FORMATION
Évaluation de la formation par les stagiaires.
Remise d'une attestation de fin de formation.

OBJECTIFS

- Maîtriser la terminologie et les règles encadrant le recours aux formateurs.
- Être capable de choisir le contrat adapté.
- Etablir les contrats des formateurs.

PROGRAMME

Éviter les pièges de la terminologie
- Formateur, vacataire, animateur, intervenant…
- CDD, CDD d'usage, formateur occasionnel…

Respecter les formalités obligatoires relatives aux formateurs
- Aptitude et capacité à transmettre les connaissances

Recourir à un contrat de travail
- Règles applicables pour le CDI et le CDI intermittent
- Règles applicables pour le CDD et le CDD d'usage
- Règles applicables pour le statut de formateur occasionnel salarié

Recourir à un contrat de prestation de service
- Clauses à prévoir dans le contrat et éléments à surveiller
- Notion de sous-traitance

Recourir à une convention de mise à disposition
- Règles applicables pour la mise à disposition non lucrative de personnel

Recourir au portage salarial
- Comment organiser les relations contractuelles
- Statut du salarié porté

Repérer les conséquences pratiques pour le bilan pédagogique et financier

NOUVEAUTÉ

Sécuriser le recours à la sous-traitance

le plus

Rédaction d'un contrat de prestation de service adapté à votre contexte.

OBJECTIFS

- Reconnaître la sous-traitance et la distinguer du salariat.
- Analyser les clauses obligatoires/conseillées du contrat de sous-traitance.
- Identifier et évaluer les risques en cas de contrôle (Urssaf, Direccte).
- Maîtriser les impacts du décret qualité sur le recours à la sous-traitance.

PROGRAMME

Que recouvre la sous-traitance des actions de formation ?

- Définition de la sous-traitance : distinction avec le salariat
- Co-traitance et sous-traitance : quelle différence, quelle contractualisation ?
- Formes et modalités juridiques (micro-entrepreneurs, autres intervenants dits indépendants)

Quels sont les points de vigilance du recours à la sous-traitance ?

- Deux types de contrôles possibles : contrôle Urssaf et contrôle de la Direccte
- Obligations spécifiques à la sous-traitance
- Obligations liées à la réalisation sous-traitée d'une action de formation (impact du décret qualité, obligation ou non de se déclarer, données à déclarer dans le cadre du BPF, etc.).

Quelle contractualisation ?

- Formalisation de la sous-traitance : contrat de prestation de services
- Clauses obligatoires et préconisées (tribunal compétent, impact du décret qualité, clause pénale, confidentialité, droit de la propriété intellectuelle, etc.)

1 jour

2018
mardi 16 janvier
mardi 12 juin
lundi 19 novembre

760 € HT
(TVA 20 %) repas non compris
code SF 0972

ANIMATION
Valérie Michelet, juriste, consultante sénior, direction Juridique de Centre Inffo.

PUBLIC
Toute personne ayant besoin de connaître la réglementation de la sous-traitance en formation (responsable formation, formateurs, Opca).

PRÉREQUIS
Pratique de contractualisation avec les organismes de formation (personne physique ou personne morale).

MOYENS PÉDAGOGIQUES
Remise d'un dossier pédagogique. Exposés suivis de périodes de questions-réponses. Travaux en sous-groupes et temps de capitalisation.

À L'ISSUE DE LA FORMATION
Évaluation de la formation par les stagiaires.
Remise d'une attestation de fin de formation.

le plus

Rappel des obligations réglementaires des organismes de formation, en lien avec le BPF.

Savoir renseigner le bilan pédagogique et financier d'un organisme de formation

1 jour

2018
vendredi 9 février
mardi 6 mars
jeudi 12 avril
mardi 11 décembre

800 € HT
(TVA 20 %) repas non compris
code SF 0243

ANIMATION
Aurélie Maurize, Valérie Michelet, juristes, consultantes sénior, Pierre-François Tallet, juriste, chargé d'études, direction Juridique de Centre Inffo.

PUBLIC
Toute personne chargée de renseigner le bilan pédagogique et financier au sein d'un organisme de formation.

PRÉREQUIS
Connaître les fondamentaux du secteur de la formation.

MOYENS PÉDAGOGIQUES
Remise d'un dossier pédagogique. Exposés suivis de périodes de questions-réponses.

À L'ISSUE DE LA FORMATION
Évaluation de la formation par les stagiaires.
Remise d'une attestation de fin de formation.

OBJECTIFS

- Être capable de remplir le nouveau bilan pédagogique et financier (BPF).
- Identifier les simplifications/modifications du nouveau bilan pédagogique et financier.

PROGRAMME

S'approprier le nouveau formulaire : de 4 à 2 pages

- Structures concernées, éléments à déclarer ou non…
- Calendrier et modalités de dépôt auprès de la Direccte

Identifier les produits financiers

- Produits : entreprise, Opca (logique par dispositifs)…
- Autres produits de formation

Renseigner les charges de l'organisme de formation

- Salaires formateurs - Achats de prestations de formation - Honoraires
- Identification de la sous-traitance

Recenser l'activité pédagogique

- Heures de formation stagiaires et types de stagiaires de l'organisme
- Objectif général des prestations dispensées (RNCP, CQP, Inventaire…)

Respecter les obligations d'un CFA ou d'une UFA

le plus

Nombreux supports techniques : convention de création, calendrier d'alternance, projet d'établissement…

OBJECTIFS

- Maîtriser les conséquences de la réforme sur les Centres de formation d'apprentis (CFA).
- Connaître les différentes obligations légales relatives à l'apprentissage s'imposant à un CFA ou une Unité de formation par l'apprentissage (UFA).
- Identifier les modalités d'ouverture, leur mode de financement, leur organisation administrative, leurs missions.
- Maîtriser les rôles respectifs de l'organisme gestionnaire, de la Région, des autorités académiques, des entreprises.

PROGRAMME

1er jour

Connaître les différentes possibilités de création d'un CFA ou d'une UFA et leurs conséquences

- Identifier les certifications visées en apprentissage
- Connaître les différentes structures accueillant des apprentis : CFA, section, UFA, conventionnement, CFA hors les murs
- Mesurer les impacts du choix de la structure sur son environnement juridique, sa relation avec la Région, les autres structures, son financement
- Maîtriser les critères d'ouverture des structures d'apprentissage, les procédures de mise en place, le rôle de la Région

2e jour

Connaître l'organisation administrative et financière des structures d'apprentissage

- Identifier le rôle de l'organisme gestionnaire, directeur, conseil de perfectionnement, comité de liaison, enseignants
- Analyser la convention de création, les coûts de formation
- Identifier les subventions, ressources et dépenses des CFA
- Maîtriser la relation avec les apprentis et les entreprises
- Identifier le contrôle des CFA, le rôle du SAIA et celui de la préfecture
- Dernières nouveautés : campus des métiers, normes qualité, mobilité…

2 jours

2017
lundi 27 et mardi 28 novembre

2018
lundi 19 et mardi 20 mars
mer. 12 et jeudi 13 décembre

1 320 € HT
(TVA 20 %) repas non compris
code SF 0969

ANIMATION
Romain Pigeaud, juriste, chargé d'études, direction Juridique de Centre Inffo et Leïla Ben Salem, chargée d'études, département Observatoire de Centre Inffo.

PUBLIC
Toute personne intéressée par l'apprentissage et par les structures d'alternance, CFA et UFA.

PRÉREQUIS
Connaître les fondamentaux du secteur de la formation.

MOYENS PÉDAGOGIQUES
Remise d'un dossier pédagogique. Exposés suivis de périodes de questions-réponses. Cas pratiques.

À L'ISSUE DE LA FORMATION
Évaluation de la formation par les stagiaires.
Remise d'une attestation de fin de formation.

le plus

Poursuite des échanges sur un réseau social fermé dédié à la qualité.

NOUVEAUTÉ

Développer la stratégie qualité de son organisme

2 jours

2017
mercredi 4 et jeudi 5 octobre

2018
jeudi 7 et vendredi 8 juin
lundi 15 et mardi 16 octobre

1 320 € HT
(TVA 20 %) repas non compris
code SF 0829

ANIMATION
Loïc Lebigre, consultant sénior, département Observatoire de Centre Inffo.

PUBLIC
Prestataires de formation, formateurs.

PRÉREQUIS
Aucun

MOYENS PÉDAGOGIQUES
Remise d'un dossier pédagogique. Exposés confrontés aux retours d'expérience. Méthode de questionnement et de construction de projet. Outils d'auto-positionnement.

À L'ISSUE DE LA FORMATION
Évaluation de la formation par les stagiaires.
Remise d'une attestation de fin de formation.

OBJECTIFS

- S'approprier la notion de qualité en formation et son cadre réglementaire.
- Appréhender les certifications qualité, leurs usages et leur portée.
- Connaître les indicateurs des financeurs Opca et Opacif.
- Disposer de repères-clés pour mettre en œuvre une stratégie qualité.

PROGRAMME

1er jour

Comprendre le périmètre et les enjeux de la qualité en formation

- Comprendre ce que recouvre la notion de qualité en formation (historique et périmètre)
- Identifier l'organisation des systèmes qualité
- S'approprier les caractéristiques des certifications qualité

Les exigences liées au décret qualité

- Les indicateurs des financeurs
- La mise en œuvre dans Datadock
- La procédure d'instruction et de suivi

2e jour

Analyser sa situation au regard de la qualité

- Connaître les alternatives possibles (Conformité versus Performance)
- Analyser son positionnement marché et les objectifs de la démarche qualité à mettre en place (autodiagnostic)
- Identifier les questions à se poser pour décider ou non d'entrer dans une démarche qualité
- Identifier la certification la plus adaptée à ses objectifs et à son contexte

Mettre en œuvre sa démarche qualité

- Identifier les différentes composantes d'un process qualité
- Préparer sa certification qualité
- S'approprier les différentes étapes d'une démarche et décider de l'organisation à mettre en place (référent, accompagnement…)
- Évaluer le coût d'une démarche qualité et en mesurer les bénéfices

Enregistrer une certification au Répertoire national

le plus

Intervention d'un représentant de la Commission nationale de la certification professionnelle.

OBJECTIFS

- Identifier les éléments-clés d'une demande d'enregistrement au Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP).
- Appréhender la logique et la démarche de construction d'une certification.
- Comprendre l'articulation entre les différents référentiels utilisés.

PROGRAMME

1er jour

Certifier les personnes

- Comprendre la nature et la valeur d'une certification
- Repérer ses liens avec la qualification
- Connaître les trois types de certifications enregistrées au Répertoire national
- Identifier ce que l'organisme certifie et atteste

Enregistrer une certification au Répertoire national

- Comprendre les critères de la Commission nationale pour l'examen des demandes
- Repérer les points de vigilance et les écueils à éviter pour faciliter l'enregistrement
- Identifier les procédures et les délais d'enregistrement

2e jour

Connaître le dossier d'enregistrement

- Examiner, fiche par fiche, les contenus du dossier d'enregistrement au Répertoire national
- Exercices pratiques sur les référentiels utilisés : activités, compétences et certification

2 jours

2017
lundi 4 et mardi 5 décembre

2018
lundi 5 et mardi 6 février
lundi 26 et mardi 27 novembre

1 320 € HT
(TVA 20 %) repas non compris
code SF 0830

ANIMATION
Valérie Hellouin, consultante sénior, département Observatoire de Centre Inffo.
Un(e) représentant(e) de la Commission nationale de la certification professionnelle.

PUBLIC
Organismes de formation, branches professionnelles, chambres consulaires, Opca, etc., possédant, ou ayant à conseiller sur un projet d'enregistrement au RNCP.

PRÉREQUIS
Aucun

MOYENS PÉDAGOGIQUES
Remise d'un dossier pédagogique. Exposés suivis de périodes de questions-réponses. Quiz. Exercices pratiques sur le référentiel de certification.

À L'ISSUE DE LA FORMATION
Évaluation de la formation par les stagiaires.
Remise d'une attestation de fin de formation.

le plus

Examen fiche par fiche d'un dossier de recensement à l'Inventaire.

NOUVEAUTÉ

Recenser une certification à l'Inventaire

2 jours

2018
lundi 12 et mardi 13 mars
lundi 18 et mardi 19 juin
lundi 1er et mardi 2 octobre

1 320 € HT
(TVA 20 %) repas non compris
code SF 0831

ANIMATION
Valérie Hellouin, consultante sénior, département Observatoire de Centre Inffo.

PUBLIC
Tout professionnel intéressé par le recensement à l'Inventaire : reponsable de formation, conseiller formation, consultant...

PRÉREQUIS
Aucun

MOYENS PÉDAGOGIQUES
Remise d'un dossier pédagogique. Exposés suivis de périodes de questions-réponses. Quiz. Exercices d'application.

À L'ISSUE DE LA FORMATION
Évaluation de la formation par les stagiaires.
Remise d'une attestation de fin de formation.

OBJECTIFS

- Identifier les caractéristiques d'une certification au sens de l'Inventaire.
- Comprendre la logique des différentes catégories de l'Inventaire.
- Mettre en œuvre une demande de recensement à l'Inventaire.

PROGRAMME

1er jour

Éligibilité au compte personnel de formation (CPF) : une double condition

Certification, qualification, composantes de certification : le point sur les notions

- Ce qu'est la certification des personnes
- Lien entre certification et qualification
- Composantes de certification : de quoi parle-t-on ?

Certification au sens de l'Inventaire

- Présentation de l'Inventaire
- Nature et valeur d'une certification au sens de l'Inventaire
- Les différentes catégories de certifications de l'Inventaire

2e jour

Recenser une certification à l'Inventaire

- Étapes et modalités de la procédure : qui peut déposer une demande de recensement ? Place de l'autorité légitime, validité du recensement, délais…
- Critères de la Commission nationale pour valider les demandes
- Examen, fiche par fiche, du dossier de recensement
- Points de vigilance pour faciliter le recensement

NOUVEAUTÉ

Éligibilité au CPF : construire des référentiels métier, compétences, certification et des blocs de compétences

le plus

Nombreux exercices de rédaction des différents référentiels (extraits).

OBJECTIFS

- Comprendre les conditions d'éligibilité d'une certification et d'une formation au compte personnel de formation/compte personnel d'activité (CPF-CPA).
- Connaître les spécificités de l'ingénierie de certification pour un enregistrement au Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) et pour un recensement à l'Inventaire.
- Identifier les éléments constitutifs d'un référentiel métier, de compétences et de certifications
- Comprendre les logiques et principes méthodologiques de structuration d'une certification en blocs de compétences.

PROGRAMME

1er jour

Comprendre les conditions d'éligibilité d'une formation au CPF

Les spécificités de l'ingénierie de certification pour le RNCP et pour l'Inventaire

- Comprendre l'ingénierie de certification demandée pour l'enregistrement au RNCP
- Identifier les exigences de l'enregistrement en termes de suivi des certifiés
- Comprendre l'ingénierie de certification pour le recensement à l'Inventaire
- Identifier les cautionnements nécessaires pour prouver la valeur de la certification

Construire un référentiel métier ou de compétences

- Identifier les éléments constitutifs d'un référentiel métier (activités, compétences) pour les certifications au sens du RNCP et d'un référentiel de compétences pour les certifications au sens de l'Inventaire
- Comprendre et appliquer les principes méthodologiques de description (rédaction en compétences) et de contextualisation des compétences

2e jour

Structurer en blocs de compétences

- Structurer les certifications en blocs de compétences : principe de construction, granularité, lisibilité
- Construire une offre de formation visant des blocs de compétences

Construire un référentiel de certification

- Comprendre les principes méthodologiques de description d'un référentiel de certification : situations d'évaluation et critères

2 jours

2018
lundi 2 et mardi 3 juillet
lundi 10 et mardi 11 décembre

1 320 € HT
(TVA 20 %) repas non compris
code SF 0832

ANIMATION
Valérie Hellouin, consultante sénior, département Observatoire de Centre Inffo.

PUBLIC
Organismes de formation s'inscrivant dans une démarche de recherche d'éligibilité au CPF, de demande d'enregistrement au RNCP ou de recensement à l'Inventaire…

PRÉREQUIS
Posséder de bonnes connaissances en ingénierie de formation.

MOYENS PÉDAGOGIQUES
Remise d'un dossier pédagogique. Exposés suivis de périodes de questions-réponses. Apports méthodologiques. Exercices d'application.

À L'ISSUE DE LA FORMATION
Évaluation de la formation par les stagiaires.
Remise d'une attestation de fin de formation.

le plus

Dossier pédagogique : méthodes et argumentaires de collecte, guide de la taxe d'apprentissage...

Obtenir des fonds de la taxe d'apprentissage : campagne de collecte, utilisation, obligations

1 jour

2017
mardi 17 octobre
mardi 14 novembre

2018
mardi 16 octobre
mardi 13 novembre

800 € HT
(TVA 20 %) repas non compris

code SF 0931

ANIMATION
Romain Pigeaud, juriste, chargé d'études, direction Juridique de Centre Inffo.

PUBLIC
Toute personne intéressée par la taxe d'apprentissage, directeurs et responsables de CFA, d'UFA, responsables de la taxe d'apprentissage en entreprise, Octa ou Région.

PRÉREQUIS
Aucun

MOYENS PÉDAGOGIQUES
Remise d'un dossier pédagogique. Exposés suivis de périodes de questions-réponses. Cas pratiques.

À L'ISSUE DE LA FORMATION
Évaluation de la formation par les stagiaires.
Remise d'une attestation de fin de formation.

OBJECTIFS

- Construire une campagne de collecte : calendrier, argumentaires, pratiques et règles à respecter.
- Être capable de maîtriser la réglementation de la taxe d'apprentissage : composition, mode de collecte et reversement.
- Maîtriser les conséquences de la réforme sur la taxe d'apprentissage.
- Identifier les nouveautés : réforme de la taxe, bonus-malus alternance.

PROGRAMME

Maîtriser la réglementation de la taxe d'apprentissage

- Assujettissement à la taxe d'apprentissage
- Calcul du montant et composition de la taxe d'apprentissage
- Détermination de la part Région, du quota : quota disponible, concours obligatoires, fonds libres
- Détermination du hors-quota et règle du barème : frais de stage, les premières formations, activités complémentaires et Écoles de la deuxième chance
- Calcul et exonération de la CSA (bonus-malus alternance)

Construire une campagne de collecte de la taxe

- Identifier une liste de cibles et relations avec les contributeurs
- Réaliser une lettre de campagne : exemples et mode d'emploi, argumentaires, méthodologie
- Création et mise en place d'un réseau
- Structurer un relationnel constructif avec les entreprises
- Mettre en place des conventions de partenariat
- Mettre en place une visite d'établissement
- Maîtriser les coûts réels de formation : mise en place, calcul
- Habilitation à percevoir de la taxe

Développer les ventes de son organisme de formation grâce au marketing

le plus

Prise en compte de vos attentes sur la base d'un entretien individuel en amont de la formation.

OBJECTIFS

- Appliquer les fondamentaux du marketing à la formation.
- Définir une offre marketing cohérente en matière de formation.
- Mettre en pratique la segmentation de l'offre de formation.
- Définir des éléments de différenciation de l'offre de formation.
- Connaître les principes de communication de l'offre de formation (on-line et off-line).

PROGRAMME

1er jour

Les fondamentaux du marketing
- Les cinq « P »
- Décryptage de la cohérence d'une offre marketing à partir de cas concrets

Définir ses priorités
- Comment répartir son effort commercial entre conquête de nouveaux clients et fidélisation ?

Définir sa cible
- Quels sont les paramètres qui permettent de définir une cible marketing en matière de formation ?
- Les données disponibles et les données à rechercher

La segmentation du marché
- La segmentation appliquée à la formation
- Les acteurs du marché

2e jour

Bâtir sur ses forces et pallier ses faiblesses
- Pourquoi les clients des prestataires de formation sont-ils fidèles ?
- Quels sont les leviers d'actions pour fidéliser ses clients ?

Une offre de formation différenciante
- Différenciante par rapport à quoi, sur quel marché ?
- Différenciante pour qui ?
- Comment le vérifier ?

La communication à partir d'une offre de formation
- Communiquer pour faire agir
- La communication off-line et on-line
- Auprès de qui communiquer et pourquoi ?

Échange collectif autour de l'intérêt et des difficultés du marketing de la formation
- Élaboration d'un plan d'actions

2 jours

2018
mercredi 7 et jeudi 8 février
lundi 17 et mardi 18 septembre

1 395 € HT
(TVA 20 %) repas non compris
code SF 0503

ANIMATION
Sandrine Baslé, consultante, chargée de formation pour le compte de Centre Inffo.

PUBLIC
Toute personne en charge de la gestion d'un organisme de formation.

PRÉREQUIS
Aucun pour suivre cette formation.

MOYENS PÉDAGOGIQUES
Remise d'un dossier pédagogique. Exposés suivis de périodes de questions-réponses. Cas pratiques.

À L'ISSUE DE LA FORMATION
Évaluation de la formation par les stagiaires.
Remise d'une attestation de fin de formation.

le plus

Utilisation d'outils numériques interactifs, pendant la formation.

Intégrer le numérique pour développer son organisme de formation

2 jours

2018
lundi 26 et mardi 27 mars
mercredi 3 et jeudi 4 octobre

1 395 € HT
(TVA 20 %) repas non compris
code SF 0456

ANIMATION
Sandrine Baslé, consultante, chargée de formation pour le compte de Centre Inffo.

PUBLIC
Toute personne en charge de la gestion d'un organisme de formation.

PRÉREQUIS
Aucun

MOYENS PÉDAGOGIQUES
Remise d'un dossier pédagogique. Exposés suivis de périodes de questions-réponses. Travaux en sous-groupes et temps de capitalisation. Application aux cas concrets des participants.

À L'ISSUE DE LA FORMATION
Évaluation de la formation par les stagiaires.
Remise d'une attestation de fin de formation.

OBJECTIFS

- Avoir une vision d'ensemble des pratiques innovantes en formation grâce au numérique.
- Être en mesure d'intégrer le numérique dans votre offre de formation, tant en amont, que dans le contenu et le suivi.
- S'appuyer sur le marketing et les nouveaux moyens de communication numériques pour développer votre offre de formation.
- Se fixer des objectifs accessibles et mesurables en termes de développement de votre organisme.

PROGRAMME

1er jour

L'impact du numérique en formation professionnelle

- Présentation d'exemples innovants d'organismes de formation intégrant le digital
- Les risques d'une non-intégration du numérique en formation professionnelle

Évolution, enjeux et attentes de vos clients

- Évaluer les changements que vivent vos clients et leurs impacts sur leurs attentes en matière de formation
- Comment avoir un « coup d'avance » sur vos clients ?
- Comment connaître les attentes des clients pour pouvoir y répondre et les fidéliser ? Présentation des études de marché.

2e jour

Intégrer le digital dans votre offre de formation pour gagner en valeur et en efficacité

- Comment mesurer la valeur créée par le digital ?
- À partir de vos programmes de formation, mise en pratique d'évolutions possibles
- Scénarii possibles en amont, pendant et en aval des formations que vous proposez

Intégrer et mettre en pratique les opportunités du marketing digital et de la communication digitale

- Mieux profiter des outils de ciblage numériques
- Maîtriser la réputation de votre organisme
- Bâtir une stratégie de contenu

NOUVEAUTÉ

Gagner en efficacité : choisir un logiciel de gestion de la formation adapté à ses besoins

le plus

Démonstration de logiciels de gestion de la formation par les éditeurs.

OBJECTIFS

- Comprendre l'offre de logiciels et de services numériques associés à la gestion et à la valorisation d'une offre de formation.
- Déterminer et prioriser les fonctionnalités utiles pour votre activité.
- Définir les éléments-clés de votre cahier des charges.
- Être en mesure de choisir une solution adaptée à vos besoins et à votre budget.

PROGRAMME

Le SI formation : un outillage à l'intersection des besoins de gestion, des exigences de conformité réglementaire et des projets de développement

Se repérer dans l'offre technologique

- Outils de gestion intégrés/logiciels dédiés à la gestion de la formation
- Offres complètes et services dédiés
- Offres en modes SAAS* : contraintes et avantages
- Services mobilisables pour faciliter l'accès à l'offre de formation
- Niveaux d'ouverture et d'interopérabilité des solutions proposées

Expliciter et formaliser ses besoins : périmètre et couverture fonctionnelle

- Gestion de l'offre (planification) et de la communication sur l'offre (catalogue)
- Gestion administrative des clients et des bénéficiaires
- Gestion des ressources humaines, pédagogiques, matérielles
- Gestion commerciale,
- etc.

La réponse des éditeurs

- Démonstrations et analyse critique de solutions du marché

Rédiger les éléments-clés de son cahier des charges

- Expliciter ses besoins et ses contraintes
- Qualifier ses besoins en termes de fonctionnalités attendues
- Identifier les points critiques

Choisir un système d'information pertinent

- Évaluer le ROI de la solution envisagée
- Construire sa grille d'analyse des propositions commerciales

* Software as a service, service mutualisé en ligne.

1 jour

2018
lundi 22 janvier
mardi 20 novembre

800 € HT
(TVA 20 %) repas non compris
code SF 0457

ANIMATION
Loïc Lebigre, consultant sénior, département Observatoire de Centre Inffo.

PUBLIC
Directeurs d'organismes de formation, responsables formation.

PRÉREQUIS
Aucun

MOYENS PÉDAGOGIQUES
Remise d'un dossier pédagogique. Exposés suivis de périodes de questions-réponses. Travaux d'analyse.

À L'ISSUE DE LA FORMATION
Évaluation de la formation par les stagiaires.
Remise d'une attestation de fin de formation.

le plus

Exemples extraits de projets sélectionnés et financés dans le cadre de programmes européens.

NOUVEAUTÉ

Élargir ses horizons avec les financements européens

1 jour

2017
mercredi 8 novembre

2018
vendredi 21 septembre

760 € HT
(TVA 20 %) repas non compris
code SF 0458

ANIMATION
Vincent Joseph, chargé de mission Europe et International, département Régions, Europe et International, Centre Inffo.

PUBLIC
Responsables d'organismes de formation, chargés de développement, chargés de projets…

PRÉREQUIS
Aucun

MOYENS PÉDAGOGIQUES
Remise d'un dossier pédagogique. Exposés suivis de périodes de questions-réponses. Apports méthodologiques. Retours sur expériences. Analyse de cas concrets. Exercices pratiques.

À L'ISSUE DE LA FORMATION
Évaluation de la formation par les stagiaires.
Remise d'une attestation de fin de formation.

OBJECTIFS

- Connaître les programmes et financements de l'Union européenne, pour intégrer une dimension transnationale à ses activités (mobilités, échanges, partenariats).
- Comprendre les opportunités offertes en fonction des types de projets.
- Repérer les ressources pertinentes et les interlocuteurs à mobiliser.

PROGRAMME

- **Compétences et interventions de l'Union européenne** pour l'orientation et la formation tout au long de la vie : processus et objectifs des politiques européennes
- **Dispositifs, outils et réseaux européens** : pour développer les compétences, pour soutenir la mobilité, à destination des jeunes et des adultes
- **Principaux programmes et financements européens** accessibles aux acteurs de la formation*
- **Fonctionnement du programme Erasmus+** : actions décentralisées et centralisées, organismes de gestion, objectifs et actions-clés, types de projets possibles en fonction des secteurs et des publics
- **Accès aux ressources pédagogiques et résultats produits** dans le cadre de projets européens
- **Méthodologie d'initialisation d'un projet** transnational, de construction d'un partenariat et de préparation d'une candidature, sources d'informations opérationnelles et acteurs institutionnels mobilisables

* En dehors des fonds structurels et du FSE, qui ne sont pas spécifiquement abordés lors de cette formation.

Informer les salariés sur leurs droits d'accès à la formation

le plus

Elaboration d'un questionnaire permettant de donner des solutions personnalisées aux salariés.

OBJECTIFS

- Acquérir une vision actualisée des modes d'accès et de financement de la formation des salariés afin de les orienter, les conseiller et les accompagner dans leurs démarches.

PROGRAMME

Savoir poser les bonnes questions pour orienter vers le bon dispositif

- Projet de formation : personnel ou projet partagé ?
- Nature du contrat de travail et ancienneté : CDD ou CDI ? Plus ou moins d'un an ?
- Durée de la formation : courte ou longue et certifiante ?
- Temps de formation : pendant ou hors temps de travail ?

Renseigner sur les conditions d'accès et de prise en charge

- Plan de formation et professionnalisation
- Compte personnel de formation
- Congé individuel de formation et autres congés
- Priorités et politique des Opca, Fongecif et Opacif

Connaître les règles applicables au salarié parti en formation

- Garanties en matière disciplinaire
- Garanties en matière de rémunération et de protection sociale
- Garanties en matière de représentation

1 jour

2018
lundi 24 septembre

760 € HT
(TVA 20 %) repas non compris

code SF 0707

ANIMATION
Fouzi Fethi, juriste, consultant sénior, direction Juridique de Centre Inffo.

PUBLIC
Toute personne chargée d'informer les salariés sur la formation professionnelle continue dans les entreprises, les Opca, les organismes de formation et les structures d'information.

PRÉREQUIS
Connaître les fondamentaux du secteur de la formation.

MOYENS PÉDAGOGIQUES
Remise d'un dossier pédagogique. Exposés suivis de périodes de questions-réponses. Cas pratiques.

À L'ISSUE DE LA FORMATION
Évaluation de la formation par les stagiaires.
Remise d'une attestation de fin de formation.

le plus

Dossier documentaire : textes juridiques, études sur les pratiques des branches et des entreprises, outils pratiques…

Informer sur le contrat d'apprentissage et le contrat de professionnalisation

1 jour

2018
jeudi 5 juillet

760 € HT
(TVA 20 %) repas non compris
code SF 0872

ANIMATION
Romain Pigeaud, juriste, chargé d'études, direction Juridique de Centre Inffo.

PUBLIC
Personnes chargées de financer, recruter, conseiller, informer et orienter dans le domaine de l'alternance : Opca, CFA, entreprises, Pôle emploi, Missions locales, organismes de formation…

PRÉREQUIS
Aucun

MOYENS PÉDAGOGIQUES
Remise d'un dossier pédagogique. Exposés suivis de périodes de questions-réponses. Cas pratiques.

À L'ISSUE DE LA FORMATION
Évaluation de la formation par les stagiaires.
Remise d'une attestation de fin de formation.

OBJECTIFS

- Connaître les changements introduits par les dernières évolutions législatives.
- Maîtriser la réglementation sur les contrats en alternance, les différences entre les deux contrats.
- Connaître les points forts de chaque contrat et les pratiques de recrutement des entreprises.
- Pouvoir proposer les contrats, les financer, les conseiller.

PROGRAMME

Informer sur le contrat d'apprentissage

- Identifier le public visé (employeurs/jeunes)
- Connaître la formation de l'apprenti
- Connaître le rôle du maître d'apprentissage
- Maîtriser la rémunération de l'apprenti
- Maîtriser les modalités de rupture du contrat
- Optimiser les aides au recrutement
- Maîtriser les règles et les aides au financement
- Connaître le rôle des CFA
- Connaître le rôle des Régions
- Connaître les programmes européens de mobilité et les possibilités d'accueil

Informer sur le contrat de professionnalisation

- Maîtriser le calendrier de formation
- Maîtriser les règles de rupture et de renouvellement du contrat
- Identifier le public visé (employeurs/salariés)
- Connaître la formation du salarié
- Maîtriser la rémunération du salarié
- Optimiser les aides au recrutement
- Identifier le rôle des branches et leurs priorités
- Maîtriser les règles et les aides au financement
- Connaître le rôle des organismes de formation

Informer les demandeurs d'emploi sur les mesures d'accès à la formation et à l'emploi

le plus

Réponses opérationnelles adaptées à tous les publics.

OBJECTIFS

- Connaître les dispositifs – conventionnel et réglementaire – d'accès à la formation des demandeurs d'emploi et certains types de contrats de travail s'adressant plus particulièrement à ce public.
- Pouvoir informer les demandeurs d'emploi sur les mesures qui leur sont destinées.

PROGRAMME

Connaître les principes régissant les statuts de demandeur d'emploi et de stagiaire de la formation professionnelle continue

- L'inscription comme demandeur d'emploi et l'indemnisation du chômage : ARE, ASS
- L'entrée en formation et la rémunération de stage : régime d'assurance chômage (Aref, RFF), régime public (RSP), rémunération formation de Pôle emploi (RFPE)
- Le statut et la protection sociale des demandeurs d'emploi en formation

Informer les demandeurs d'emploi sur leurs possibilités d'accès à la formation

- Les formations ouvertes aux demandeurs d'emploi
- La mobilisation du compte personnel de formation par les demandeurs d'emploi
- Les aides à la formation et au reclassement de Pôle emploi

Informer sur les contrats de travail s'adressant plus particulièrement aux demandeurs d'emploi

- Le contrat de professionnalisation
- Le contrat unique d'insertion

1 jour

2018
mercredi 14 mars

760 € HT
(TVA 20 %) repas non compris

code SF 0808

ANIMATION
Brigitte Caule, juriste, chargée d'études, direction Juridique de Centre Inffo.

PUBLIC
Toute personne chargée d'informer les demandeurs d'emploi : Pôle emploi, Conseils régionaux, Opca, organismes de formation, structures d'accueil et d'information...

PRÉREQUIS
Connaître les fondamentaux du secteur de la formation.

MOYENS PÉDAGOGIQUES
Remise d'un dossier pédagogique. Exposés suivis de périodes de questions-réponses. Cas pratiques.

À L'ISSUE DE LA FORMATION
Évaluation de la formation par les stagiaires.
Remise d'une attestation de fin de formation.

Les métiers de la formation

tout savoir pour bien choisir

COLLECTION Guides Pro de la formation

En une dizaine d'années, de nombreuses évolutions ont conduit les professionnels de l'orientation et de la formation à repenser leurs activités et leurs pratiques. Les exigences du monde économique, la demande sociale, les réformes législatives et le développement du numérique contribuent notamment à cette mutation.

Centre Inffo, dans sa nouvelle édition du guide, rend compte de la diversité et de la réalité des métiers de la formation aujourd'hui.

Basé sur les ressources des acteurs de la formation et de l'orientation (référentiels, fiches métiers, études), le décryptage des offres d'emploi et les témoignages de professionnels de ce secteur, cet ouvrage est un outil opérationnel et pratique pour toute personne intéressée par la formation professionnelle, qui exerce ou souhaite exercer une activité liée à l'orientation ou à la formation.

Édition 2016, Format 160 x 240, 220 pages

Centre Inffo

Contact commercial : tél. : 01 55 93 92 01/02 - contact.commercial@centre-inffo.fr - www.centre-inffo.fr
Prix : 34,95 € TTC soit 33,13 € HT (TVA 5,5 %)

Concevoir un référentiel de formation en lien avec un référentiel d'emploi et de compétences

le plus

Nombreux exemples et cas pratiques pour comprendre les principes méthodologiques.

OBJECTIFS

- Établir les liens de cohérence existant entre les différents référentiels.
- Concevoir des référentiels en identifiant les objectifs recherchés, la méthode d'élaboration, les éléments-clés et la formalisation adaptée.
- Découvrir et analyser des pratiques d'élaboration et d'utilisation des différents référentiels.

PROGRAMME

1er jour

Connaître les référentiels

- La terminologie et les définitions relatives aux référentiels
- L'articulation des différents référentiels : référentiels d'emploi, de compétences, d'évaluation, de certification, de formation
- La méthodologie d'élaboration d'un référentiel

Concevoir un référentiel d'emploi et de compétences

- La notion de compétence et les concepts voisins (capacité, performance, qualification)
- Les éléments-clés d'un référentiel d'emploi : contenu, contexte, description de l'emploi, formulation des activités
- Les éléments-clés d'un référentiel de compétences : objectifs, lien entre compétence et activité, formulation des compétences, méthode
- Les liens avec la fiche de poste ou de fonction

2e jour

Évaluer des compétences

- Les enjeux et méthodes
- Les conditions de réussite
- La communication, les critères d'appréciation

Concevoir un référentiel de formation

- Les éléments-clés d'un référentiel de formation : objectifs, méthode d'élaboration, formulation de l'objectif de formation, objectifs pédagogiques, contenus, progression pédagogique, modalités d'évaluation
- L'évaluation des acquis de la formation

Mettre en cohérence l'utilisation des référentiels

- La méthode pour garder la cohérence entre les composantes des référentiels
- L'utilisation des référentiels dans une approche globale emploi-compétences-évaluation-formation

2 jours

2017
jeudi 12 et vendredi 13 octobre

2018
mardi 13 et mer.14 novembre

1 320 € HT
(TVA 20 %) repas non compris

code SF 0280

ANIMATION
Bertrand Périn, consultant chargé de formation pour le compte de Centre Inffo.

PUBLIC
Professionnels amenés à travailler sur des référentiels d'emploi, de compétences et de formation dans des entreprises, des collectivités publiques, des organismes de formation ou de conseil, des Opca…

PRÉREQUIS
Aucun

MOYENS PÉDAGOGIQUES
Remise d'un dossier pédagogique. Exposés suivis de périodes de questions-réponses. Travaux en sous-groupes. Cas pratiques.

À L'ISSUE DE LA FORMATION
Évaluation de la formation par les stagiaires.
Remise d'une attestation de fin de formation.

le plus

Boîte à outils : fiches descriptives des méthodes et techniques pédagogiques.

Concevoir une action de formation

2 jours

2018
lundi 8 et mardi 9 octobre

1 320 € HT
(TVA 20 %) repas non compris
code SF 0844

ANIMATION
Alice Vielajus, consultante sénior, département Observatoire de Centre Inffo

PUBLIC
Toute personne non expérimentée amenée à concevoir et animer occasionnellement des actions de formation.

PRÉREQUIS
Aucun

MOYENS PÉDAGOGIQUES
Remise d'un dossier pédagogique. A chaque séquence, alternance entre apports théoriques et mises en application : exercices, cas pratiques, périodes de questions-réponses.

À L'ISSUE DE LA FORMATION
Évaluation de la formation par les stagiaires.
Remise d'une attestation de fin de formation.

OBJECTIFS

- Analyser la demande de formation pour bien définir la commande.
- Structurer une action de formation en présentiel.
- Concevoir les supports de formation appropriés.

PROGRAMME

1er jour

Définir la commande de conception
- Maîtriser les risques de la démarche de conception
- Analyser la demande de formation
- Cadrer la commande de conception

Structurer l'action de formation
- Formaliser les objectifs
- Élaborer la progression pédagogique

2e jour

Structurer l'action de formation
- Construire les séquences
- Choisir les techniques pédagogiques

Concevoir les supports de formation
- Concevoir les supports du formateur
- Concevoir les supports des participants

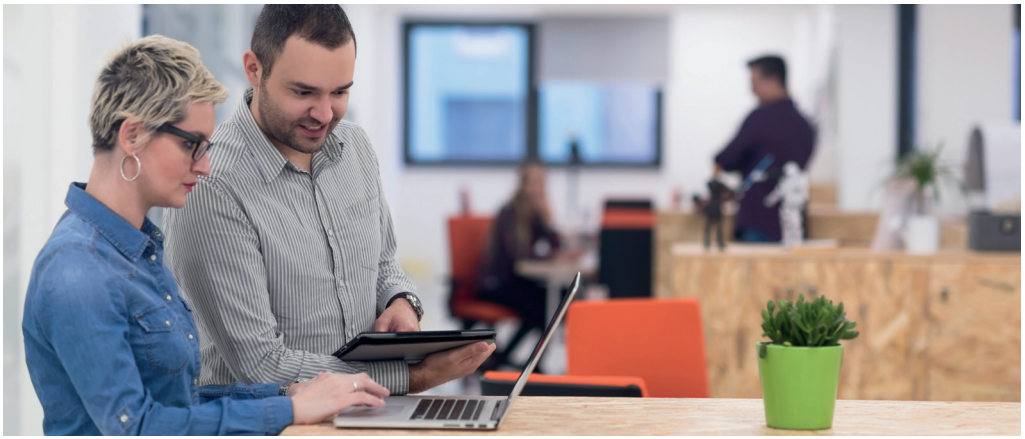

Dynamiser l'animation de ses formations

le plus

Boîte à outils : fiches descriptives des méthodes et techniques pédagogiques.

OBJECTIFS

- Identifier les spécificités de la pédagogie des adultes.
- Utiliser des techniques d'animation et adopter les attitudes qui favorisent l'apprentissage d'un groupe d'adultes en formation.

PROGRAMME

1er jour

Se préparer à animer
- Anticiper l'animation de la formation
- Bien démarrer la formation

Identifier les spécificités de l'adulte en formation
- Connaître les fondamentaux de la pédagogie des adultes
- Identifier les règles de l'apprentissage pour un adulte en formation

Élaborer un scénario pédagogique
- Comprendre la logique de progression pédagogique et de séquence en formation
- Connaître les méthodes et les techniques pédagogiques
- Choisir les méthodes et techniques les plus appropriées

2e jour

Animer les différentes techniques pédagogiques
- Les techniques interrogatives
- Les techniques affirmatives
- Les techniques actives

Communiquer efficacement face à un groupe restreint

Gérer le temps
- Connaître la durée des activités et les rythmes en formation
- Gagner et perdre du temps

Favoriser la cohésion du groupe en formation
- Connaître les postures du formateur qui favorisent la cohésion du groupe en formation

2 jours

2017
lundi 20 et mardi 21 novembre

2018
jeudi 15 et vendredi 16 novembre

1 320 € HT
(TVA 20 %) repas non compris

code SF 0857

ANIMATION
Alice Vielajus, consultante sénior, département Observatoire de Centre Inffo

PUBLIC
Formateurs non expérimentés, permanents ou occasionnels en entreprise ou en organisme de formation ou toute personne amenée à animer une action de formation.

PRÉREQUIS
Aucun

MOYENS PÉDAGOGIQUES
Remise d'un dossier pédagogique. A chaque séquence, alternance entre apports théoriques et mises en application : exercices, cas pratiques, périodes de questions-réponses.

À L'ISSUE DE LA FORMATION
Évaluation de la formation par les stagiaires.
Remise d'une attestation de fin de formation.

ORGANISMES DE FORMATION

Toute la réglementation de votre activité

NOUVELLE ÉDITION 2017
COLLECTION les guides juridiques

Ce guide incontournable pour les professionnels du secteur, présente toute la réglementation des organismes de formation en quatre chapitres :

- déclaration et fonctionnement d'un organisme de formation ;
- contrôle et imposition d'un organisme de formation ;
- vente et réalisation d'une action de formation ;
- action de formation, financement et certification.

Opérationnel et à jour des dernières nouveautés, cet outil s'impose comme la référence indispensable en matière de gestion quotidienne d'un organisme de formation.

Format 210 x 260 - 200 pages

Centre Inffo propose également deux sessions de formation sur ce thème :

« Identifier les principales obligations d'un organisme de formation » (initiation) les 12 décembre 2017, 20 mars - 14 juin- 18 octobre - 4 décembre 2018

« Maîtriser la réglementation de l'activité d'un organisme de formation » (approfondissement) du 22 au 24 novembre 2017, 12 au 14 février - 4 au 6 avril - 21 au 23 novembre 2018

Centre Inffo

Contact commercial : tél. : 01 55 93 92 01/02 - contact.commercial@centre-inffo.fr - www.centre-inffo.fr
Version papier ou téléchargement PDF : prix 47,48 € TTC, 45,00 € HT (TVA 5,5 %)

CYCLE INNOVATION PÉDAGOGIQUE

Maître-mot de la société de la connaissance, l'innovation est un levier essentiel pour être acteur des mutations qui traversent l'activité des organismes de formation. Cette dynamique de transformation irriguée notamment par les technologies numériques, concerne toute la chaîne de valeur des métiers de la formation continue. Créer des produits pédagogiques en s'inspirant de nouvelles méthodes de conception, découvrir l'intérêt d'approches basées sur le jeu ou sur des environnements de formation dématérialisés, autant de manières de questionner et d'expérimenter les usages actuels de la formation. Centre Inffo initie un cycle de quatre modules de formation qui rassemble différentes facettes de l'innovation pédagogique en formation pour adultes.

Vous avez la possibilité de participer à tout ou partie de ce cycle, selon vos besoins. Les modules peuvent être suivis indépendamment les uns des autres.

Forfait pour les 4 modules soit 12 jours de formation.

Pour connaître les dates et les tarifs de chaque module, reportez-vous à la page de la formation concernée.

5 200 € HT
(TVA 20 %) repas non compris
code SF 0870

PAGE 48 L'innovation méthodologique en formation : quelles orientations pour quels besoins ?

PAGE 49 Oser les méthodes ludiques en formation

PAGE 50 FOAD : exploiter les outils et ressources numériques en formation

PAGE 51 FOAD : concevoir et animer un parcours de formation multimodale avec l'appui du numérique

le plus

Ateliers de co-conception de nouveaux produits de formation.

NOUVEAUTÉ

L'innovation méthodologique en formation : quelles orientations pour quels besoins ?

1 jour

2017
mardi 19 décembre

2018
mercredi 20 juin
jeudi 6 décembre

800 € HT
(TVA 20 %) repas non compris
code SF 0875

ANIMATION
Loïc Lebigre, consultant sénior, département Observatoire de Centre Inffo.

PUBLIC
Responsables formation, responsables d'organismes de formation, formateurs-consultants.

PRÉREQUIS
Aucun

MOYENS PÉDAGOGIQUES
Remise d'un dossier pédagogique.
Exposés de cadrage suivis de périodes de questions-réponses.
Ateliers collectifs de conception de produits de formation.

À L'ISSUE DE LA FORMATION
Évaluation de la formation par les stagiaires.
Remise d'une attestation de fin de formation.

OBJECTIFS

- Identifier des leviers d'innovation en ingénierie de formation et ingénierie pédagogique.
- S'approprier un cadre de conception et de réalisation de son offre plus efficient et plus agile.

PROGRAMME

L'objet de la formation est d'identifier et d'expérimenter des méthodes innovantes en matière d'ingénierie de formation et d'ingénierie pédagogique en s'appuyant sur les besoins et problématiques effectives des participants.

Innover en matière de conception de produit pédagogique

- État des connaissances en matière de profils d'apprentissage et d'approches cognitives
- Clarifier les besoins d'innovation et repenser le processus de mise en œuvre de l'offre : attentes - formalisation - conception - réalisation - évaluation
- Expérimenter des méthodes de conception issues du *Design Thinking*

Innover dans le suivi et les mesures d'impact de la formation

- Maintenir le lien avec l'apprenant
- Construire ses mesures d'impact
- Évaluation dynamique et mesures d'impact

Innover dans les pratiques d'apprentissage

- Se repérer dans les tendances actuelles : apprentissage social, apprentissage par l'argumentation, design pédagogique fondé sur l'analyse de données, classe inversée, apprentissage incarné, BYOD*, apprentissage adaptatif, apprentissage événementiel, apprentissage par la construction, apprentissage fondé sur le contexte, apprentissage par la narration…
- Identifier les modalités potentiellement porteuses pour son activité
- Impliquer les formateurs dans les nouveaux usages

* Bring your own device.
Apportez votre équipement personnel de communication.

Oser les méthodes ludiques en formation

le plus

Manipulation et expérimentation de différents jeux utilisés en formation.

OBJECTIFS

- Découvrir les approches ludiques utilisées dans le domaine de la formation, de l'insertion, de l'intégration des nouveaux salariés, de la communication interne et externe, du management.
- Analyser le fonctionnement de ces méthodes et leurs conditions d'efficacité.
- Intégrer une étape ludique à un processus pédagogique.

PROGRAMME

1er jour

- Panorama des méthodes ludiques existantes et réflexion théorique sur les différents usages du jeu
- Atouts du jeu en tant que méthode pédagogique

2e jour

- Choisir un jeu en fonction d'un objectif
- Conditions d'efficacité d'un jeu
- Animation du jeu

2 jours

2018
lundi 4 et mardi 5 juin 2018

1 320 € HT
(TVA 20 %) repas non compris
code SF 0871

ANIMATION
Chantal Barthélémy-Ruiz, responsable de « Permis de jouer », consultante chargée de formation pour le compte de Centre Inffo.

PUBLIC
Responsables de département ou de formation en entreprise et/ou en organisme amenés à concevoir et/ou choisir des méthodes de formation, de communication, de cohésion d'équipe, consultants, formateurs.

PRÉREQUIS
Aucun

MOYENS PÉDAGOGIQUES
Remise d'un dossier pédagogique. Exposés suivis de périodes de questions-réponses. Mises en situation. Présentation et échanges d'expériences.

À L'ISSUE DE LA FORMATION
Évaluation de la formation par les stagiaires.
Remise d'une attestation de fin de formation.

le plus

Ateliers de découverte et de prise en main de plusieurs outils numériques.

NOUVEAUTÉ

FORMATION-ACTION MULTIMODALE

FOAD : exploiter les outils et ressources numériques en formation

Durée forfaitaire 4 jours et demi

2018

mercredi 7 et jeudi 8 mars
+ 6 avril en présentiel
+ 3 demi-journées à distance
(16 mars AM, 22 mars PM
et 28 mars AM)

lundi 24 et mardi 25 septembre
+ 26 octobre en présentiel
+ 3 demi-journées à distance
(5 oct. AM, 11 octobre PM
et 17 octobre AM)

2 090 € HT
(TVA 20 %) repas non compris

code SF 0873

ANIMATION
Jean Vanderspelden, consultant, expert en FOAD, chargé de formation pour le compte de Centre Inffo.

PUBLIC
Tout salarié ou intervenant au sein d'organismes de formation accueillant, formant et accompagnant des adultes.

PRÉREQUIS
- Pratique de formation, régulière ou non, en face-à-face pédagogique
- Premier niveau d'usage du micro-ordinateur.

Chaque participant doit apporter un micro-ordinateur ou une tablette Wi-fi.

MOYENS PÉDAGOGIQUES
Remise d'un dossier pédagogique. Apport de connaissances, repères et illustrations. Mise en perspectives et échanges. Travaux collaboratifs.

À L'ISSUE DE LA FORMATION
Évaluation de la formation par les stagiaires.
Remise d'une attestation d'assiduité.

OBJECTIFS

- Mobiliser les ressources numériques pour enrichir les interactions entre les apprenants.
- Développer sa culture numérique pour renforcer ses qualités d'animation de groupe en formation d'adultes.
- Créer une compétence collective autour des nouvelles pratiques associées au numérique.

PROGRAMME

1er jour - en présentiel (SÉQUENCES 1 et 2)
- Quelques repères sur la société numérique
- Impact du numérique sur les nouvelles manières d'apprendre
- Repérage des outils et ressources numériques de type Web 2.0 mobilisables
- Ateliers de découverte et de prise en main d'outils de type Web 2.0 : Wordart, Mindmeister, Prezi, Lino-it, Framapad, Dropbox…

Jour 2 - en présentiel (SÉQUENCES 3 et 4)
- Apports du numérique pour interpeller et accompagner les apprenants différemment
- Vers un ré-ingéniering pédagogique facilité par et avec le numérique
- Paysage des systèmes de formations multimodales - Zoom sur les réseaux sociaux numériques, dont Facebook et Twitter à des fins formatives
- Ateliers de découverte et de prise en main des outils synchrones (Skype et la Classe Virtuelle CV - Classilio Via)
- Lancement de la dynamique de micro-projet* par binôme.

TRAVAUX D'INTERSESSION À DISTANCE, AVEC ACCOMPAGNEMENTS DISTANTS SYNCHRONE ET ASYNCHRONE

(pages 50 et 51)

▶ SÉQUENCE 5 – classe virtuelle 1

Une matinée (date fixe), pour produire et interagir à distance

▶ SÉQUENCE 6 - autoformation accompagnée

Une matinée (date flottante) pour produire

▶ SÉQUENCE 7 – classe virtuelle 2

Une matinée (date fixe), pour produire et interagir à distance

▶ SÉQUENCES 8 et 9 - Un mois plus tard…

Jour 3 - en présentiel
- Restitution collective des microprojets* et échanges
- Apports complémentaires sur « Numérique & pédagogie des adultes »
- Retour sur les nouvelles postures du formateur
- Zoom sur la littératie numérique

NOUVEAUTÉ
FORMATION-ACTION MULTIMODALE

FOAD : concevoir et animer un parcours de formation multimodale avec l'appui du numérique

le plus

Micro-projet* réalisé en binôme avec assistance et accompagnement à distance.

OBJECTIFS

- S'approprier les fondamentaux : de la FOAD à la formation multimodale.
- Identifier et caractériser des formations digitales intégrant le numérique.
- Analyser les impacts potentiels de ces nouveaux dispositifs sur les processus de travail et d'apprentissage.
- S'approprier la méthodologie nécessaire à l'élaboration de formations innovantes en fonction des problématiques et des publics cibles dans une logique espace-temps.
- Savoir élaborer et déployer un projet de FOAD.

PROGRAMME

Jour 1 - en présentiel (SÉQUENCES 1 et 2)
- Une nouvelle donne favorable à l'innovation
- Décrets FOAD 08/2014 & 03/2017 : cadre réglementaire sécurisant les parcours FOAD
- Caractéristiques, paysages et étapes du développement d'actions de type FOAD
- Séquençage des actions de type FOAD
- Trois outils de pilotage des dispositifs de type FOAD

Jour 2 - en présentiel (SÉQUENCES 3 et 4)
- Rappel sur les territoires de la FOAD : témoignages d'acteurs de la multimodalité
- Le numérique, vecteur de déploiement des actions FOAD
- TIC, numérique, FOAD et multimodalité : trouver les équilibres dynamiques
- Outil de type LMS, passage obligé des actions FOAD ?
- Atelier de prise en main : outils synchrones, dont la classe virtuelle et plateforme Moodle de Centre Inffo
- Lancement de la dynamique de micro-projet* par binôme.

* **Le micro-projet** est un travail personnel, ciblé et court, réalisé en binôme, avec un suivi individuel distant de chaque formé.
Le choix du micro-projet doit impérativement prendre appui sur deux problématiques individuelles rencontrées par les membres du binôme, sur la thématique du numérique (outil, ressource, pratique ou organisation de la FOAD.
Les membres du binôme sont incités à collaborer à distance avec ces outils. Au cours de la dernière journée du parcours, une restitution (écrite, numérique et orale) est prévue.

La signature d'un Protocole individuel de formation (PIF) est prévue. Il reprend les directives des décrets 08-2014 et 03-2017 sur les conditions de mise en œuvre de la FOAD, en particulier sur l'assiduité, les travaux des participants et le suivi (assistance et accompagnement).

Durée forfaitaire 4 jours et demi

2018
lundi 25 et mardi 26 juin
+ 14 septembre en présentiel
+ 3 demi-journées à distance
(6 juillet PM, 12 juillet AM
et 5 septembre AM)

mardi 13 et mer. 14 novembre
+ 14 décembre en présentiel
+ 3 demi-journées à distance
(23 nov. AM, 29 novembre PM
et 5 décembre AM)

2 090 € HT
(TVA 20 %) repas non compris
code SF 0874

ANIMATION
Jean Vanderspelden, consultant, expert en FOAD, chargé de formation pour le compte de Centre Inffo.

PUBLIC
Tout salarié ou intervenant au sein d'organismes de formation accueillant, formant et accompagnant des adultes

PRÉREQUIS
- Pratique de formation, régulière ou non, en face-à-face pédagogique
- Premier niveau d'usage du micro-ordinateur.

Chaque participant doit apporter un micro-ordinateur ou une tablette Wi-fi.

MOYENS PÉDAGOGIQUES
Remise d'un dossier pédagogique. Apport de connaissances, repères et illustrations. Mise en perspectives et échanges. Travaux collaboratifs.

À L'ISSUE DE LA FORMATION
Évaluation de la formation par les stagiaires.
Remise d'une attestation d'assiduité.

Retrouvez le détail de nos prestations
de conseil et d'expertise pages 53, 54 et 55.

CONSULTATION EXPERTE : UN SERVICE SUR MESURE

Une question juridique complexe ? Une réponse en 48 heures.

Vous rencontrez un problème sur une question juridique ?

- Vous consultez les juristes experts de Centre Inffo.
- Ils analysent votre question et vous transmettent une estimation financière (la réponse à partir de 150 € HT).
- Si vous l'acceptez, les juristes experts de Centre Inffo vous fournissent une réponse écrite sous 48 heures (jours ouvrés).

AUDIT DE CONFORMITÉ À 360° pour une mise à jour de l'ensemble de la réglementation du droit de la formation continue

Votre organisme de formation n'a jamais été audité et vous souhaitez être à jour de l'ensemble de la réglementation du droit de la formation professionnelle continue, Centre Inffo vous propose :

- Un support d'évaluation « 360° » très précis, transmis par courriel.
- Une analyse de vos réponses par un expert juridique de Centre Inffo et une restitution des résultats.
- Des préconisations issues de cet audit vous permettant d'adapter vos documents, votre offre et votre organisation.

SECTEUR SANTÉ : HABILITATION DPC DE VOTRE ORGANISME

Votre organisme de formation dispense ou souhaite dispenser des actions de développement professionnel continu (DPC) auprès des professionnels de santé, Centre Inffo vous propose :

- Un accompagnement à la mise en œuvre de vos nouvelles obligations (réforme 2016) : rôle et missions de l'Agence nationale de DPC, parcours de DPC, modalités d'enregistrement ou de ré-enregistrement, modalités d'évaluation…
- Un audit de conformité de votre dossier de demande d'habilitation : programmes (orientations prioritaires, méthodes pédagogiques HAS…), validation des procédures de gestion des conflits, des modalités de sélection des concepteurs intervenants…

SUPPORT AU DÉPLOIEMENT DES POLITIQUES DE FORMATION

- Évaluation de politiques et dispositifs publics et privés
- Conduite d'études et enquêtes sectorielles et territoriales
- Assistance technique

AUDIT ET EXPERTISE JURIDIQUE

▶ Cf. page 53

INGÉNIERIES : CERTIFICATION, FORMATION, PÉDAGOGIE

- Construction de référentiels d'activités, de compétences, de certification, de formation
- Accompagnement aux démarches d'enregistrement au RNCP, de recensement à l'Inventaire et blocs de compétences
- Conception pédagogique de modules de formation
- Structuration de kits pédagogiques et de dispositifs de transfert
- Élaboration de dispositifs d'évaluation de la formation et/ou des compétences

INGÉNIERIE DOCUMENTAIRE

- *Formacode® V.12* et *Thesaurus de la formation* : indexation de votre offre de formation et votre documentation (cf pages 4 et 5)

AIDE À LA STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT

- Diagnostic et étude d'opportunité et de faisabilité
- Positionnement et élaboration d'une offre de service
- Étude d'impact organisationnel de la formation
- Modèles économiques et stratégies marketing

QUALITÉ EN FORMATION

▶ Cf. page 55

APPUI À LA MAÎTRISE D'ŒUVRE ET MAÎTRISE D'OUVRAGE

- Structuration d'écoles et d'universités d'entreprises
- Aide au choix de systèmes de gestion de la formation
- Cartographie de processus

Centre Inffo accompagne les initiatives qualité des organismes de formation

Une offre déclinée en différentes modalités pour s'adapter à chaque besoin.

DES PRESTATIONS SUR MESURE D'ACCOMPAGNEMENT CONSEIL DANS VOS DÉMARCHES QUALITÉ

- Étude d'opportunité
- Choix de démarches et de certifications
- Appui à la mise en œuvre
- Assistance dédiée sur le renseignement de Datadock
- Animation d'une communauté de pratiques sur Datadock via un réseau social fermé

DES ACTIONS DE FORMATION ET D'INFORMATION

- Des sessions de formation collective en présentiel (cf page 30)
- Des ateliers d'aide au renseignement de Datadock
- Des Matinées d'actualité
- Des web conférences
- Des rencontres avec les certificateurs qualité

Retrouvez toute notre offre de service sur notre site www.centre-inffo.fr

DES OUTILS DE RÉFÉRENCE SUR LE SUJET

- En téléchargement libre sur notre site www.centre-inffo.fr : un document de synthèse pour aider les prestataires à répondre aux exigences des financeurs, le « *Focus Qualité des actions de formation professionnelle continue* » (rubrique produits et services), ainsi que des dossiers documentaires.
- Sur abonnement : des articles de presse sur l'*Inffo Formation* et *Le Quotidien de la formation*, ainsi que plusieurs chapitres des *Fiches pratiques de la formation continue*, éditées par Centre Inffo, qui traitent plus particulièrement l'aspect réglementaire de la qualité en formation.

BON DE COMMANDE

Toutes les informations demandées sont indispensables à la prise en compte de votre commande. 1732P0

Participant

Nom ..... Prénom .....

Fonction ..... Service .....

Raison sociale et adresse de l'établissement .....

.....

Tél. ..... Courriel .....

Correspondant formation

Nom ..... Prénom .....

Fonction ..... Service .....

Raison sociale et adresse de l'établissement .....

.....

Tél. ..... Courriel .....

N° SIRET /__/__/__/__/__/__/__/__/__/__/__/__/__/__/ Code APE/NAF /__/__/__/__/__/__/ N° client : /__/__/__/__/__/__/ Effectif : /__/__/__/__/

Session de formation

Intitulé .....

Date ..... Code SF : /__/__/__/__/

Coût pédagogique ..... € HT (TVA 20 %) ..... € TTC

Prix du repas ..... 16 € HT (TVA 20 %) .... 19,20 € TTC x ..... jours = ... € TTC

Montant global ..... € HT (TVA 20 %) ..... € TTC

Règlement à l'ordre de Centre Inffo par ❑ Chèque ❑ Virement bancaire

Facturation

Accord de prise en charge Opca ☐ Montant de la prise en charge ..... € TTC

Etablissement à facturer (si différent du participant) ou OPCA .....

Adresse .....

.....

Contact référent .....

Tél. ..... Courriel .....

Le client déclare avoir pris connaissance des conditions générales de vente des prestations orales et les accepter sans réserve.

Lu et approuvé

Date .....

Cachet et signature

Le bulletin doit être accompagné :
- soit d'un chèque à l'ordre de Centre Inffo ;
- soit d'un bon de commande.
Pour les actions de formation professionnelle, en cas de financement par un organisme collecteur, le bulletin doit être accompagné de l'attestation de prise en charge du montant du prix de l'action de formation.

Ces données personnelles sont utilisées par Centre Inffo uniquement dans le cadre de la mise en œuvre des services offerts pour lesquels Centre Inffo peut avoir recours à des sous-traitants. Elles ne font l'objet d'aucune communication à des tiers.

À retourner à Centre Inffo, 4, avenue du Stade-de-France, 93218 Saint-Denis-La Plaine cedex - Courriel : contact.formation@centre-inffo.fr

Les conditions détaillées ci-dessous concernent les prestations orales organisées par Centre Inffo, sans préjudice des modalités contractuelles applicables selon le type de prestation orale choisie par le client acheteur, participant ou stagiaire, comme la durée du délai de rétractation applicable au « contrat de formation », selon qu'il est conclu ou non, « à distance » ou « hors établissement ».

Dans l'hypothèse où Centre Inffo serait contraint à les faire évoluer, celles-ci seraient sans délai et par tout moyen, portées à la connaissance des intéressés.

1. CONDITIONS D'INSCRIPTION

Chaque demande d'inscription à l'une des prestations orales de ce catalogue nécessite le renvoi du présent bulletin d'inscription dûment renseigné à :

Centre Inffo, Département Commercial
4, avenue du Stade-de-France, 93218 Saint-Denis-La Plaine cedex
Tél. 01 55 93 91 82/83 - Fax : 01 55 93 17 28
Courriel : contact.formation@centre-inffo.fr

Pour être enregistrée définitivement, chaque inscription est conditionnée à l'acceptation sans réserve des conditions présentes par le client (acheteur, participant ou stagiaire), ainsi qu'à la réception du paiement correspondant à la prestation orale choisie.
Les frais de repas ne sont pas compris dans le prix de la prestation.
Chaque personne inscrite, dans la limite des places disponibles, reçoit à l'adresse courriel indiquée lors de sa demande d'inscription, le programme de la prestation orale choisie.

2.MODALITES CONTRACTUELLES D'INSCRIPTION

A l'issue de la procédure de chaque inscription, le client (acheteur, participant ou stagiaire) reçoit soit un contrat de prestation de service, soit une convention de formation (accompagnée, le cas échéant, d'un contrat de formation conformément aux articles L.6353-3 et s. du Code du travail), dont il s'engage à retourner un exemplaire signé et revêtu du cachet de l'entreprise dans un délai minimum de quinze jours calendaires.

À l'issue de la prestation orale, une facture acquittée et une attestation de présence est adressée à l'acheteur (et/ou à l'organisme payeur désigné par le client) et dans le cas d'une action de formation, une attestation de fin de formation est remise à la personne inscrite.

3. ANNULATION

Centre Inffo se réserve la possibilité, notamment en cas d'insuffisance de participants, d'annuler la prestation orale jusqu'à trois jours calendaires avant la date de début prévue.

Dans ce cas, Centre Inffo en informe par écrit chaque client, acheteur, participant ou stagiaire et rembourse le(s) paiement(s) effectué(s), sans autre indemnité.

L'enregistrement définitif d'une inscription étant nominative, toute demande de changement par le client acheteur, quant à l'identité du(es) participant(s) ou stagiaire(s) donne lieu à une nouvelle inscription aux conditions prévues ci-dessus.

• Dans le cas d'une « action de formation » (Art. L.6313-1 du Code du travail) :
Centre Inffo se réserve la possibilité de retenir le prix total :
- en cas de demandes d'annulation ou d'absences survenues après le début de l'action de formation ;
- ou en cas de demandes d'annulation confirmées par courrier postal (Centre Inffo, 4 avenue du Stade-de-France, 93218 Saint-Denis-La Plaine), télécopie (01.55.93.17.28) ou courriel (contact.formation@centre-inffo.fr) reçues moins de deux jours calendaires avant le début de l'action de formation.

•Dans le cas d'une « autre prestation orale » :

Après le début de la prestation, les demandes d'annulation ou les absences entraînent la retenue de la totalité du prix de la prestation.

Les demandes d'annulation confirmées par courrier postal (Centre Inffo, 4, avenue du Stade-de-France, 93218 Saint-Denis - La Plaine), télécopie (0155931728) ou courriel (contact.formation@centre-inffo.fr), reçues moins de deux jours calendaires avant la date de début de l'événement entraînent le versement de frais de désistement d'un montant égal à 30 % du prix de la prestation.

4. PAIEMENT

Les paiements par chèque ou virement bancaire doivent parvenir à Centre Inffo dans un délai de dix jours calendaires suivant l'inscription et donnent lieu à l'envoi d'une confirmation d'inscription par courriel. A défaut de réception du paiement dans les délais, l'inscription pourra être annulée.

En cas de financement par un OPCA, le client doit faire parvenir à Centre Inffo l'attestation de prise en charge et le montant de ladite prise en charge dans un délai de dix jours calendaires.

Toute question concernant la facturation devra être envoyée à l'adresse : compta@centre-inffo.fr

5. DEFAUT DE PAIEMENT

En cas de retard ou de défaut de paiement, des intérêts calculés selon les montants légaux et, le cas échéant, des frais de recouvrement, pourront être adjoints aux sommes dues.

6. CONTENTIEUX

En cas de litige, et à défaut d'accord amiable qui sera dans tous les cas recherché, seuls les tribunaux seront compétents en fonction de la nature et du montant en litige.

7. PROPRIETE INTELLECTUELLE

Le client, l'acheteur, ainsi que le participant ou le stagiaire s'engage à ne pas reproduire, résumer, modifier, altérer ou rediffuser le contenu des documents distribués lors des prestations orales sans autorisation expresse préalable de Centre Inffo, ce qui exclut toutes opérations de transfert, de revente, de location, d'échange, et de mise à disposition à des tiers par tous moyens.

8. DONNEES PERSONNELLES

Le client, l'acheteur, ainsi que le participant ou le stagiaire disposent d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données personnelles le concernant ayant été collectées par l'intermédiaire :

- du site internet de Centre inffo ou du service centralisant les inscriptions ;
- des différents formulaires et notamment de la convention de formation ou du contrat de prestation rempli par le client.

Il suffit d'adresser un courrier postal aux coordonnées figurant sur la facture, à l'attention du département Commercial.

Ces données personnelles sont utilisées par Centre Inffo uniquement dans le cadre de la mise en œuvre des services offerts pour lesquels Centre Inffo peut avoir recours à des sous-traitants. Elles ne font l'objet d'aucune communication à des tiers.

Centre Inffo, une équipe au service de votre professionnalisation

CONSEIL ET EXPERTISE
FORMATIONS INTRA ET SUR MESURE

Guillaume Fournier
Tél. : 01 55 93 92 01 - g.fournier@centre-inffo.fr
Mirjana Maravic
Tél. : 01 55 93 91 90 - m.maravic@centre-inffo.fr
Frédéric Le Dorner
Tél. : 01 55 93 91 79 - f.ledorner@centre-inffo.fr

FORMATIONS CATALOGUE
INSCRIPTIONS AUX SESSIONS

Tél. : 01 55 93 91 82
Tél. : 01 55 93 91 83
contact.formation@centre-inffo.fr

Depuis plus de 40 ans, Centre Inffo est l'expert qui décrypte l'actualité de la formation à l'échelle nationale, régionale et européenne. Association sous tutelle du ministère en charge de la formation professionnelle, il est doté d'une mission de service public dans les domaines de l'orientation et de la formation permanente.

Centre Inffo développe à la fois une offre de formation professionnelle, une expertise juridique et documentaire, une dimension d'ingénierie et de conseil dans les champs orientation/formation ainsi qu'un rôle d'animation du débat public. Interlocuteur privilégié des pouvoirs publics, des partenaires sociaux et des acteurs de la formation professionnelle publics et privés, il les soutient et les accompagne dans leur action d'accueil, information, conseil et assistance au public.

Centre Inffo
4, avenue du Stade-de-France - 93218 Saint-Denis-La Plaine cedex
Tél. : 01 55 93 91 91 - Fax : 01 55 93 17 25 - www.centre-inffo.fr